

OBJECTIF DE LA LIBERTE

– Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE

– Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.

LA LIBERTÉ

Vol. 60 No 39 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 3 JANVIER 1973 15¢



CONCOURS DES BARBUS

Gerry Privé pointait un fusil vers Paul Phaneuf, barbier au salon Paul et Roger, du 138, boulevard Provencher, tandis qu'Earl Tétrault tenait la tête de Gilbert d'Eschambault en demandant au barbier de raser la barbe de M. d'Eschambault.

La barbe de Gilbert a été sauvée après que le barbier eut convaincu les deux hommes de consulter le "miroir magique" afin de savoir qui avait la plus belle barbe. En effet, le miroir assura les barbus qu'ils avaient des barbes superbes et manifesta son étonnement à ce qu'il leur avait suffit de tout juste deux semaines pour la faire pousser. Puis le miroir magique précisa que M. d'Eschambault n'était pas admissible au 'concours des barbus'. Ses fonctions comme Voyageur officiel du Festival 1973 exigent qu'il porte une barbe.

La direction du Festival responsable de cet événement lui a donc défendu de participer au concours.

Quiconque voudrait ranger leur rasoir et faire compétition à Messieurs Privé et Tétrault peut se procurer des formules de participation au 345, avenue de la Cathédrale, app. 202, à Saint-Boniface.

PERSPECTIVES '73 EN AGRICULTURE
page 6

octrois "Nouveaux Horizons"
page 3

L'IMPORTANCE DU CENTRE CULTUREL
page 2

Interview du Cardinal Daniélou
page 11



brasse et cuit...

Vous avez jeté de l'argent dans la "fontaine" au Centre d'achat Polo Park au courant de l'année? On a compté l'argent dernièrement, et il y en avait pour $1,743.20 ! Le Président de l'Association des marchands du Centre d'achat Polo Park, M. Min Fujita, remercie tous ceux qui ont donné de leur argent, et signale que cette somme de $1,743.20 a été versée à la Société pour enfants et adultes handicapés.

•

Dans un bulletin récent, Statistiques Canada nous parlait des démissionnaires dans les universités canadiennes en automne 1971. Des 20,000 étudiants qui normalement auraient dû continuer leurs études universitaires mais ne l'ont pas fait, 28% de ces démissionnaires ont indiqué qu'ils l'étaient par manque d'argent et par la crainte de ne pouvoir trouver un emploi une fois leurs études terminées; 20% des autres démissionnaires ont quitté pour un gain pécunier intéressant sur le marché du travail; un autre 14% sont partis simplement parce qu'ils n'étaient pas satisfaits du milieu universitaire; et ensuite il y aurait une foule d'autres raisons: question de santé, de vouloir travailler, un manque de motivation, etc. Il serait sans doute aussi intéressant de faire une enquête auprès des étudiants universitaires pour savoir pourquoi ils poursuivent leurs études... Je suis convaincu qu'un pourcentage assez élevé d'étudiants ne sauraient pas quoi répondre.

•

A la fin du mois de décembre, la cour suprême au Nouveau-Brunswick a approuvé l'usage du français dans les cours. C'est la réponse au maire Jones de la ville de Moncton (oui, encore lui!) interprétant la loi sur les langues officielles proclamant que l'anglais et le français étaient sur un pied d'égalité seulement dans les cours fédérales et au Québec. Le tout avait commencé lorsque le maire Jones s'était opposé à la demande d'un étudiant de langue française, qui avait été traduit en cour pour avoir "flâné" sur la propriété privée... du maire Jones ! L'argument utilisé était que L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord prévoyait l'usage du français seulement dans les cours fédérales et du Québec, (section 133); l'avocat de Jones prétendait que l'usage du français était très limité par cette clause. Le juge C.J. Hughes a cependant décidé que c'était un "minimum de garantie" et que ce droit pouvait être accordé dans d'autres cours. Peut-être un jour M. Jones comprendra...

•

La fin d'une année, c'est le temps d'une rétrospective et de quelques statistiques. Le ministre de la Santé et du développement social au Manitoba, M. René Toupin, nous en fournissait quelques-unes la semaine dernière: en somme, en 1972, il y eut au Manitoba moins de naissances et de mariages qu'en 1971, mais plus de décès. Il y eut 16,760 naissances, en comparaison à 17,513 en 1971; et 17,844 en 1970; quant aux mariages, il y en eut 8,641 en 1972, comparé à 8,748 en 1971 et 8,734 en 1970; et en 1972, il y eut 7,594 décès, alors qu'il y en avait eu 7,428 en 1971.

•

Et puis le ministre des transports, M. Peter Burtniak, révèle qu'il y a eu une "augmentation effrayante" dans le nombre d'accidents de la route au courant de l'année dernière. Les statistiques préliminaires révèlent qu'il y a eu quelque 32,000 accidents rapportés, en comparaison à 21,000 l'année dernière, soit une augmentation de plus de 50 pour cent.

La "récupération culturelle": responsabilité du Centre

Selon un communiqué co-signé par M. Léo Rémillard, Président du Centre Culturel Saint-Boniface, et par M. Roger Collet, Président de la Société Franco-Manitobaine, l'exécution du mandat culturel de la SFM est remis au Centre Culturel, "compte tenu du rôle que doit jouer le Centre Culturel Saint-Boniface dans la province du Manitoba". C'est le 19 décembre dernier qu'avait lieu une réunion qui regroupait les exécutifs de la SFM, du Centre culturel Saint-Boniface et du Centre culturel franco-manitobain. Le transfert du mandat d'animation culturelle de la SFM au Centre Culturel Saint-Boniface met fin au Comité d'animation culturelle qui avait joué un rôle de liaison entre les deux; la direction du Centre Culturel a maintenant la responsabilité entière du $24,000 accordé pour l'animation culturelle.



M. Hubert Gauthier et M. Roger Collet de la SFM, ainsi que M. Léo Rémillard et M. Jean-Louis Hébert du Centre Culturel.

Le directeur du Centre Culturel, M. Jean-Louis Hébert, voit un énorme travail à faire dans la "récupération" (il préfère ce mot à "animation") culturelle: "on a abandonné les gens pendant tellement longtemps, nous affirme M. Hébert, que c'est maintenant de la 'récupération' que l'on doit faire". M. Hébert ajoute que ce n'est pas avec deux ou trois personnes qu'il pourra répondre aux besoins qui existent à travers le Manitoba; la création d'emplois à temps partiel sera sans doute nécessaire, par exemple, des gens pour aller donner des cours de théâtre dans certaines régions à un temps donné de l'année.

Suite à l'assemblée annuelle de la SFM et suite aux demandes spécifiques qui ont été présentées dans les différents rallyes régionaux, le mandat d'animation culturelle 1973 accorde l'importance surtout aux points suivants:

- la préparation de présentation de divers ateliers dans toutes les régions (théâtre, chanson, peinture, etc.) destinés aux jeunes comme aux adultes;

- étant donné la pénurie des activités culturelles dans les écoles rurales et urbaines, une animation culturelle devra se faire sur les lieux, en plus de pourvoir aux besoins techniques nécessaires à la réalisation de ces activités culturelles;

- l'organisation de tournées dans les campagnes en vue d'une décentralisation des activités des groupes culturels (100 Nons, Mélo-Mani, Intrépides, etc.);

- l'établissement d'un service efficace de disques et de cassettes françaises;

- une plus grande facilité dans l'obtention des cahiers de musique française;

- l'établissement d'un club social à St-Boniface, possiblement en collaboration avec des organisations déjà existantes;

- faire valoir les services français de l'Office National du Film;

- une emphase sur la diffusion culturelle au niveau élémentaire dans les écoles de la province;

- chercher à attirer des artistes québécois en vue d'une plus grande sensibilisation des jeunes à la chanson d'expression française;

- du côté jeunesse encore, des cours d'art dramatique, de photographie, des ateliers boîtes à chansons, et possiblement une fin de semaine culturelle centralisée pour toute la province (Renaissance III);

- un réseau d'information formelle sur toute activité culturelle dans la province.

Le Conseil d'administration du Centre culturel St-Boniface et le Conseil de la Société Franco-Manitobaine doivent se rencontrer une fois par mois pour assurer le progrès et régler les problèmes qui pourraient surgir. Bien que tout le travail du mandat d'animation culturelle est la responsabilité de la Direction du Centre Culturel, c'est la SFM qui devra rendre compte à Ottawa de la façon dont l'argent aura été dépensé, lors de la formulation des prochaines demandes d'octrois.

LE QUÉBEC ET LE DÉVELOPPEMENT DES GROUPES FRANCOPHONES DU CANADA

Répondant à une invitation qu'a lancée le Premier Ministre de la Province de Québec, M. Robert Bourassa, à l'occasion du 25e congrès de cet organisme, qui, comme on le sait, s'est tenu les 5, 6 et 7 octobre dernier, au Château Frontenac, Québec, les membres du Bureau de direction de l'Association canadienne d'éducation de langue française ont été reçus cette semaine, par M. Bourassa.

M. Armand Saintonge, président général de l'Acelf, dans un récent communiqué de presse, exprimait toute sa satisfaction face à la disponibilité qu'exprime le Gouvernement du Québec envers les groupes francophones du Canada.

Les principaux points traités, de préciser M. Saintonge, sont des plus importants puisqu'il est question de la vie même de ces groupes francophones dans le développement de leur culture d'origine.

L'Association canadienne d'éducation de langue française a demandé au Gouvernement du Québec de bien vouloir extensionner leur entente qui existe avec les autres provinces concernant les échanges de professeurs, les programmes culturels et tout ce que cela implique d'aide technique et matérielle.

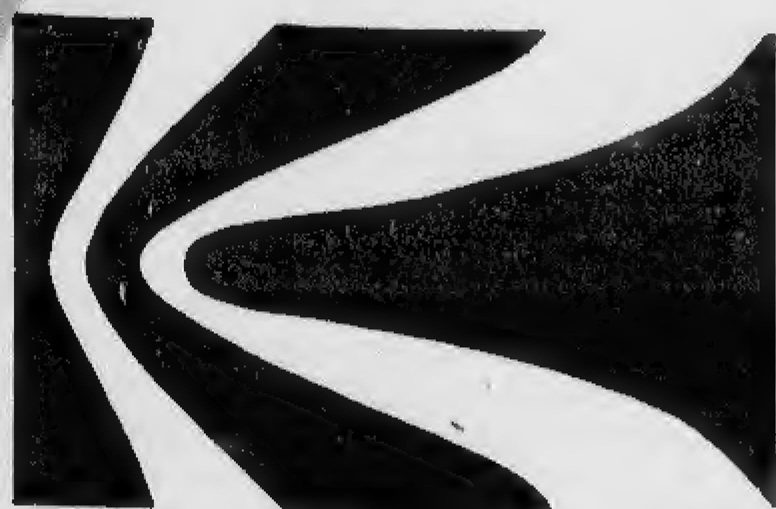
Les représentants de l'Acelf ont également insisté pour que le Québec joue son rôle de leadership en matière de télévision scolaire de langue française, compte tenu du fait que la mise en place de ce réseau a déjà été acceptée, en principe, par le Conseil des Ministres de l'éducation.

Comme notre organisme, de préciser M. Saintonge, vit actuellement une période d'expansion des plus bénéfiques, nous avons exprimé nos désirs en matière de subventions qui seront de nature à faire participer, de façon plus intensive, les dix gouvernements provinciaux du Canada et de permettre à l'Acelf d'offrir à toute la communauté francophone canadienne des services adéquats en matière de communication, d'animation et de documentation.

L'Acelf est actuellement à développer un programme de liaison avec non seulement les francophones des dix provinces du Canada, mais également avec les organismes similaires de d'autres pays francophones.

Au cours de cette entrevue, le Premier Ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a clairement exprimé l'intention bien arrêtée du Gouvernement du Québec de multiplier les contacts avec les communautés francophones non seulement à l'extérieur du pays mais surtout à l'intérieur du Canada.

"Nous avons ce privilège, de dire M. Bourassa, d'appartenir à une des communautés parmi les plus riches du monde civilisé et je pense que nous avons un intérêt évident à ce que le français, que ce soit dans un marché commun ou ailleurs, prenne le plus d'essor possible."



vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

LE MAUVAIS SORT

Il est un grand magasin en plein coeur du vieux Québec dont le restaurant vient de se doter d'une pancarte nouvelle, jaune et rouge, suspendue au-dessus du comptoir où je mange chaque jour, et ladite pancarte me gâche mon potage, ou comme dit le menu "soupe du jour". Je tolère encore, par indulgence résignée, les vieilles inscriptions en mauvais français qui se cramponnent à nos murs anciens qui en ont vu d'autres. Mais je me révolte devant les nouvelles horreurs dont on accable les bonnes gens de notre ville. Je me demande qui a bien pu pendre ce charabia. L'inscription est la suivante : Tous les items annoncés peuvent être préparés pour apporter aux prix réguliers du menu. Signes cabalistiques des sorciers du Moyen-Age, imprécations accompagnant le mauvais oeil du jettatore, phrases maléfiques qui formèrent les anathèmes des prophètes antiques, vous ne fûtes point plus dangereux que cette épouvantable inscription. D'abord item n'est pas un substantif français, c'est article qui en général rend l'item anglais. Ensuite la phrase est au passif, tout favori de la langue anglaise mais que le français évite. Et enfin on ne peut "apporter" chez soi ce qu'on veut en fait acheter pour emporter et consommer chez soi ou ailleurs. Quant à régulier, adjectif qui ne signifie pas toujours ce que l'anglais regular veut dire, il est ici incorrect régulier voulant dire : dans les règles, ou qui revient d'une façon périodique, mais non courant, ordinaire, normal, habituel, acceptions qu'a l'anglais regular. Alors, à la lumière de tout cela, comment traduire cette phrase en bon français (ou retraduire car je crois bien que cette horreur est une mauvaise traduction de l'anglais). L'intention en est tout simplement de signaler aux clients que, s'ils ne veulent pas consommer sur place les mets ou les plats qui sont offerts au menu, ils pourront les emporter sans qu'il leur en coûte un kopeck de plus. Le français peut dire tout ce qu'on veut exprimer et en peu de mots. L'essentiel seul est ce qui compte. Enlevons le superflu, et voyons un peu. Voilà ce que je propose : On peut emporter sans supplément les mets (ou plats) figurant au menu. Qu'en dites-vous ?

Octrois "Nouveaux Horizons" $25,597 au Manitoba

L'honorable Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, annonçait le 19 décembre 78 projets qui ont été approuvés dans le cadre du programme Nouveaux Horizons du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Cette première tranche du programme annoncé il y a près de cinq mois par l'honorable John Munro, totalise $578,486.00 et engage la participation de plus de 10,000 personnes. Toutes les provinces, ainsi que les Territoires du Nord-Ouest, sont représentés et le budget des projets approuvés varie de $415 à $29,000. Le budget moyen de ces projets s'établit à $7,000. Quatre projets furent acceptés au Manitoba, pour un total de $25,950, soit une moyenne de $8,399 par projet.

M. Lalonde signale son plaisir d'annoncer la première tranche de ce programme et de faire valoir l'ingéniosité et l'habileté de nos citoyens âgés, ressources qui, trop souvent, demeurent inexploitées au Canada: "Au cours des dernières années, nous avons surtout orienté nos efforts vers la jeunesse, élément important pour l'avenir de notre pays. Par le programme Nouveaux Horizons, nous voulons maintenant reconnaître le mérite de ceux qui ont façonné notre passé et notre présent. Depuis deux générations, suite aux changements sociaux, les citoyens âgés vivent maintenant de plus en plus de façon autonome, séparés de leur famille. Même s'ils bénéficient alors d'une plus grande indépendance, celle-ci se traduit malheureusement trop souvent par la solitude."

Le programme Nouveaux Horizons offre donc à tous les citoyens âgés du Canada cette possibilité de faire bénéficier ceux qui les entourent de leurs connaissances et de leur capacité de travail. Ce programme contribuera à mettre un terme à l'isolement et au manque de participation qu'ils ressentent. A ces fins, le gouvernement met donc à leur disposition des sommes pour donner suite à leurs projets.

Ces sommes serviront à des activités aussi diverses que des fanfares, des orchestres, des clubs de photographie, des centres culturels en milieu rural et des garderies, ainsi qu'à de nombreuses autres activités. A Toronto, par exemple, on est à monter une troupe professionnelle constituée d'acteurs, d'auteurs et de techniciens, ces personnes étant toutes à leur retraite. A Calgary, les citoyens âgés visitent des écoles faisant revivre pour les élèves les premiers jours en Alberta. A Québec, on est à créer une coopérative alimentaire dans une résidence pour personnes âgées afin de combattre la hausse des prix.

Voici, au Manitoba, les quatre premiers projets acceptés: SAINT-BONIFACE : CLUB D'AGE D'OR KIWANIS

Une somme de $4,950 est accordée au Club d'Age d'Or Kiwanis pour l'achat d'équipement d'un programme artisanal, au Centre Culturel, destiné aux personnes âgées de la ville et des environs. Les fonds serviront également à la mise sur pied d'un programme de rencontres sociales conçu pour rejoindre les personnes retraitées qui vivent dans l'isolement et n'ont pas eu l'occasion de participer à des programmes organisés.

ST-BONIFACE: CLUB HORACE DE ST-BONIFACE

Une subvention de $14,567 au Club Horace de Saint-Boniface, sera affectée à l'aménagement d'une salle de loisirs à l'usage des 113 résidents du foyer Saint-Vincent. On fera appel, pour l'installation de l'équipement à la participation des résidents âgés pour exécuter certains travaux n'exigeant aucune compétence technique particulière. La province du Manitoba défraiera une partie du coût des travaux.

WINNIPEG : CHARLESWOOD SENIOR ADULTS CENTER

Un octroi de $3,170 au Charleswood Senior Adults Center, permettra d'élaborer un programme d'activités visant à améliorer le sort des personnes âgées tant sur le plan social, que culturel et physique, en suscitant les occasions qui puissent les inciter à vouloir engager leur participation aux préoccupations de leur propre collectivité.

CRANBERRY PORTAGE : JUBILEE RECREATION DE CRANBERRY

Une somme de $2,910, au Jubilee Recreation de Cranberry, sera affectée à la location d'une salle de réunions, et à l'achat de matériel récréatif, d'un projecteur de cinéma et autres articles pour permettre au Club d'offrir un programme d'activités suffisamment varié pour combler de façon adéquate le temps de loisirs des personnes âgées de la région de Cranberry.

20% des élèves de 12e année sont bilingues

Statistique Canada annonçait dernièrement dans un Bulletin de service de la division de l'éducation que près de 20% des élèves de 12e année dans 20 des principales villes canadiennes se considèrent suffisamment bilingues pour soutenir une conversation soit en français, soit en anglais. En 13e année, principalement en Ontario, le pourcentage s'élevait à 31%.

Les données furent obtenues à partir du recensement étudiant mené en mai 1971 et qui servait de complément au recensement de la population effectué le 1er juin. Les résultats représentent la première enquête au niveau national effectuée au Canada dans le but d'évaluer les aptitudes linguistiques des élèves aux niveaux élémentaire et secondaire.

Alors que seulement 5% des élèves de 6e année déclarent pouvoir converser dans les deux langues, ce pourcentage augmentait pour chacune des années d'études subséquentes. Ceci semble refléter l'importance accrue accordée à l'étude des langues tout au long d'un programme académique. Les résultats sont considérés au moins comme une évaluation de l'efficacité des programmes linguistiques dans les écoles canadiennes.

Le bulletin analyse aussi d'autres données telles que la mobilité géographique, l'utilisation des média et les façons de travailler.

Le recensement étudiant a été mené dans 20 grandes villes de neuf provinces, avec l'assentiment des ministères provinciaux de l'Education et la collaboration des conseils scolaires compétents. Quelque 2,670 écoles, ce qui représente plus de 650,000 élèves et 16,000 enseignants, y ont pris part.

Les totalisations des résultats de chaque école ont été envoyées aux directeurs d'école en juin dernier. Parallèlement, les conseils scolaires ont reçu les totalisations pour toutes les écoles relevant d'eux et les ministères provinciaux, les totalisations montrant les moyennes provinciales et nationales.

Toutes les villes au sein desquelles l'enquête a été menée étaient d'au moins 100,000 habitants et ont été déclarées officiellement zones métropolitaines pour fin du recensement. Les écoles y compris les écoles publiques et séparées des provinces où ces distinctions existent, étaient situées à Saint-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Laval, Kitchener, London, Windsor, Ottawa, Hamilton, Toronto, Sudbury, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Vancouver et Victoria.

Des exemplaires de ce bulletin sont disponibles à la division de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa K1A 025.

SERVICE DE PRÉPARATION AU MARIAGE

Vous avez vu en septembre-octobre '72, les annonces dans les bulletins paroissiaux au sujet du Service de Préparation au Mariage. Ce petit article voudrait tout simplement vous laisser savoir ce que nous avons fait à la session d'automne et ce que nous ferons à la session du printemps.

SPM, c'est quoi? SPM est un service offert aux fiancés et aux couples qui songent au mariage. Le but est d'assurer que ces gens se préparent d'une façon adéquate à leur mariage. Sans doute, le nombre croissant de divorces dans notre société nous prouve que cette préparation est essentielle.

Qui forme l'équipe de SPM? Cet automne, nous étions six couples animateurs, en plus de quatre prêtres du diocèse. Pour chacune des huit sessions, nous avions en plus un couple invité, qui agissait comme personnes ressources. Nous devons un grand merci à ces personnes intéressées, car leur contribution à l'esprit du cours est essentielle.

La session d'automne a débuté le 22 octobre pour se terminer le 10 décembre. Chaque dimanche, on a étudié un aspect différent de la vie conjugale: psychologie de l'homme et de la femme, vivre ensemble, sexualité, ensemble créer la vie, finances, le couple et la société et, à la dernière session, un oui devant la communauté. Evidemment, on ne peut pas tout voir dans une session de deux heures; notre but est d'aborder chacun de ces sujets; reste au couple fiancé ensuite de faire sa propre démarche dans cette ligne.

Session du printemps: elle se déroulera durant mars-avril. Il nous est nécessaire de réorganiser et de restructurer l'organisation du cours pour cette session. Pour ça, il nous faut de l'aide de couples mariés (de 1 mois à 50 ans ou plus). Qualifications requises: un degré en bonne volonté et un peu de temps à donner.

Si vous voulez recevoir plus d'information pour la session du printemps, soit pour la suivre comme fiancés, soit pour aider à l'organiser comme couple animateur, soit pour participer comme couple ressources, contactez un des deux couples suivants:

Jean et Maria Balcaen: 233-5429
Ronald et Suzanne Bisson: 247-7809

1973: LA PAIX MONDIALE

Un message pour 1973? Le plus important c'est celui de la PAIX dans le monde. Ce message nous est transmis par sa Sainteté le Pape Paul VI, message de l'année 1973, message simple comme un axiome : la paix est possible.

(...) Voici notre message; le vôtre, ô hommes de bonne volonté, le message de l'humanité universelle : la paix est possible! Elle doit être possible.

Oui, car tel est le message qui monte des champs de bataille des deux guerres mondiales comme de ceux des autres conflits armés récents qui ont ensanglanté la terre; c'est la voix mystérieuse et formidable des soldats morts au champ d'honneur et des victimes des conflits passés; c'est le gémissement douloureux qui monte des tombes innombrables des cimetières militaires et des monuments sacrés dédiés aux Soldats Inconnus : la paix, la paix et non la guerre. La paix est la condition et la synthèse de la coexistence humaine.

Oui, car la paix a vaincu les idéologies qui lui sont opposées. La paix est, par dessus tout, une condition de l'esprit. Finalement elle a pénétré, comme une nécessité logique et humaine, dans la conscience d'un grand nombre et spécialement dans celle des jeunes générations: il doit être possible, disent-ils, de vivre sans haïr et sans tuer. Une pédagogie nouvelle et universelle s'impose, la pédagogie de la paix.

Oui, car la maturité de la sagesse des citoyens a exprimé ce projet obvie: au lieu de confier la solution des contestations humaines au duel irrationnel et barbare de la force aveugle et homicide des armes, nous fonderons des institutions nouvelles où la parole, la justice, le droit s'expriment et réalisent une loi sévère et pacifique pour régir les rapports internationaux. Ces institutions, et la principale d'entre elles, l'Organisation des Nations Unies, ont été fondées; un humanisme nouveau les soutient et les honore; un engagement solennel rend solidaires les membres qui y adhèrent; une espérance positive et universelle les reconnaît comme des facteurs d'ordre international, de solidarité et de fraternité entre les peuples. La paix y trouve son lieu propre et son propre creuset.

Oui, répétons-le, la paix est possible, car dans ces institutions elle retrouve ses caractéristiques fondamentales, qu'une conception erronée fait facilement oublier: la paix doit être rationnelle et non passionnelle, magnanime et non égoïste; la paix ne doit être ni inerte, ni passive, mais dynamique, active et progressive, selon que les justes exigences des droits équitables de l'homme, tels qu'ils ont été définis, en réclament de nouvelles et meilleures expressions; la paix ne doit pas être faible, inapte et fragile, mais forte, aussi bien à cause des raisons morales qui la justifient, qu'à cause de l'adhésion massive des nations qui doivent la soutenir. C'est là un point extrêmement important et délicat: si ces organes modernes, qui donnent raison et soutien à la paix, n'étaient pas à la hauteur de leur fonction propre, quel serait le sort du monde! Leur inefficacité pourrait engendrer une désillusion fatale dans la conscience de l'humanité; la paix en sortirait vaincue et avec elle le progrès de la civilisation. Notre espérance, notre conviction: la paix est possible, serait étouffée d'abord par le doute, par la raillerie, ensuite par le scepticisme, enfin par la négation: quelle fin! Il répugne d'imaginer un tel écroulement! On a besoin au contraire de renouveler l'affirmation fondamentale de la possibilité de la paix à l'aide de ces deux affirmations complémentaires :

la paix est possible si elle est vraiment voulue;
et si la paix est possible, elle est objet de devoir.

Cela signifie découvrir les forces morales qui sont nécessaires pour résoudre positivement le problème de la paix. Il faut avoir, nous le disions ailleurs, le courage de la paix. Un courage d'une très haute qualité, non point celui de la force brutale, mais celui de l'amour: répétons-le, tout homme est mon frère, il ne peut y avoir de paix sans une nouvelle justice.

Oh! hommes forts et conscients qui, grâce à votre collaboration, avez le pouvoir et le devoir de construire et de défendre la paix! Vous spécialement, les guides et les responsables des peuples! Si jamais l'écho de ce message cordial parvient à vos oreilles, qu'il descende aussi dans vos coeurs et affermisse en même temps vos consciences par la certitude renouvelée de la possibilité de la paix. Ayez la sagesse de fixer votre attention sur cette certitude paradoxale, consacrez-y votre énergie, accordez-y, en dépit de tout, votre confiance, traitez-en, avec vos ressources de persuasion, devant l'opinion publique, non pour affaiblir les esprits des jeunes générations, mais pour fortifier en elles un sentiment plus humain et plus viril; fondez, construisez la paix pour les siècles à venir, dans la vérité, la justice, la charité et la liberté, en commençant, à partir de 1973, à la revendiquer comme possible et à la saluer comme réelle. C'était le programme tracé par notre prédécesseur Jean XXIII dans son encyclique "Pacem in terris", dont ce sera le dixième anniversaire en avril 1973: et, de même qu'il y a dix ans vous en avez accueilli avec respect et gratitude la voix paternelle, de même nous avons confiance que le souvenir de cette grande flamme qu'il a allumée dans le monde, encouragera les coeurs à de nouvelles et plus fermes résolutions de paix. (...)

Face aux démentis tragiques et insurmontables qui semblent constituer la réalité impitoyable de l'histoire contemporaine, aux séductions de la force combative, à la violence aveugle qui frappe les innocents, aux embûches cachées tendant à spéculer sur les grands marchés de la guerre, à opprimer et asservir les petits, face enfin à la demande angoissée qui se fait toujours pressante, la paix entre les hommes n'est-elle jamais possible? une paix véritable? Faisons jaillir de notre coeur, plein de foi et fort d'amour, la réponse simple et victorieuse: Si! Une réponse qui nous pousse à être des artisans de paix, dans le sacrifice, par l'amour sincère et persévérant pour l'humanité.

En vous bénissant et en vous offrant nos voeux au nom du Christ, nous espérons que tel soit l'écho donné à notre réponse : Si, la paix est possible! "

(signé) Paulus PP. VI

FÊTE DE LA FÉDÉRATION NORMANDIE-CANADA

Le 10 décembre s'est déroulée à Honfleur la Fête aux Normands si chère à la Fédération Normandie-Canada. Journée de ferveur et de chaude amitié. Mais écoutez plutôt...

"Mes chers amis, venus si nombreux ce matin, c'est ici dans ce sanctuaire vénéré de N.-D. de Grâce, à la voûte décorée de maquettes de voiliers et de centaines d'ex-votos, que se réunissaient nos ancêtres normands pour partir au Canada et prier la Vierge Marie afin de se placer sous sa maternelle protection!

Sous nos yeux au pied de la falaise c'est d'une part l'immensité de la mer avec ses brumes, ses tempêtes et ses dangers et de l'autre, sur ce gracieux promontoire c'est ce charmant sanctuaire blotti au sein des hautes futaies, hâvre de paix et de sécurité, symbole de la chaleur humaine. O comme nos ancêtres avaient bien raison de venir ici au pied de l'Immaculée pour lui confier leurs espoirs et leur grand voyage!

Une question se pose cependant: Comment peut-on expliquer cette dévotion des Normands pour la Mère de Dieu? Jusqu'au temps les plus éloignés, il semble bien que le culte de l'Immaculée était surtout en honneur chez les moines irlandais qui par leurs ermitages s'efforcèrent de promouvoir ce culte en Angleterre qui passa en Normandie à l'époque de Guillaume le Conquérant. De là, il se répandit en Europe et au Canada ensuite, alors qu'il semblait à peu près ignoré par l'église latine. Au XIe siècle nous avions à Rouen l'Académie de l'Immaculée dont la fête était le 8 décembre. Fête aussi suivie jalousement par les deux diocèses de Coutances et de Bayeux... Depuis cette date, il semble que la tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours. En 1944, elle est devenue la fête de la Fédération Normandie-Canada, qui se déroule chaque année à Honfleur. Et au cours d'une grand-messe, il nous est demandé de prier plus spécialement pour les soldats canadiens tombés sur le sol de France... "Comment en cette année 1972 ne pas avoir une pensée toute particulière pour notre cher Léo Gariépy, hélas parti si vite! Lui qui se faisait une telle fête de venir à Honfleur!

Après la messe, la duchesse de Normandie récita au nom de tous devant le drapeau canadien une fort belle prière: Que Dieu bénisse la France et le Canada! suivie du cantique: Notre-Dame de Grâce, priez! priez pour nous! Gloire à ceux qui pour la France ont voulu verser leur sang! Qu'au ciel, ils partagent ta gloire avec Jésus et Notre-Dame!"

Des agapes fraternelles réunirent de très nombreux convives autour de M. le maire de Honfleur. Citons M. Triboulet, ancien ministre, Mlle Dumoulin attachée d'ambassade représentant M. l'ambassadeur Léo Cadieux, M. Morin S/Préfet, le Marquis Michel de St-Pierre, M. Jacques Henry, président de la Fédération Normandie-Canada... et trois charmantes étudiantes canadiennes. Au cours du banquet, on annonçait une fort bonne nouvelle : le site de Honfleur venait d'être reconnu site classé par les monuments historiques...

Après la distribution des prix aux lauréats du Concours des Palinods de Normandie (Poésie), la chorale l'Alouette, saluée par les applaudissements, interpréta: "Nos vieux pommiers de Normandie", "L'amour de moué", vieille complainte chantée par Mme Henry accompagnée d'une guitariste canadienne. "Quand je sis sur le rivage" d'A. Rossel en patois de la Hague, puis "Partons la mer est belle" très beau chant canadien repris en choeur par toute l'assistance.

La journée hélas toujours trop courte s'est achevée par le chant debout de "Ma Normandie" et de l'hymne "O Canada".

Albert Pipet

SPECTACLE "MISTÈRE DE NOËL"

le 27 décembre 1972

Je me sens très inadéquate pour exprimer assez ma vive admiration pour le ravissant spectacle du "Mystère" que nous avons eu le privilège de voir. Nous étions conscients que rien n'avait été épargné pour nous représenter les événements qui ont entouré la naissance du Sauveur le plus dignement possible.

La Chorale, accompagnée des instruments d'orgue, de la harpe, du violon, nous exaltait par ses accents très doux et pieux. Nous aurons rarement l'occasion de pouvoir entendre un Choeur de chant d'un tel calibre.

Les adultes pouvaient mieux apprécier ce genre de dialogue en vers, genre théâtral. Toutefois les enfants pouvaient être saisis d'émerveillement à y assister. Tant de techniques étaient employées pour frapper les sens. L'éclairage surtout était effectif et impressionnant. Les costumes simples mais d'une telle richesse ajoutaient à la splendeur du décor.

Donc à tous ceux qui ont contribué à nous ravir par un si émouvant spectacle, nous disons notre profonde gratitude. Les francophones manitobains se sentent confiants qu'avec de tels talentueux artistes, notre langue ne s'en ira pas de sitôt à la dérive. Ceux qui ont devisé la basilique ayant en vue qu'elle serve aussi pour des activités culturelles doivent être fiers de leur décision.

Une spectatrice bien épatée,

Mme Anita Pelland,
Aubigny

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Hubert PANTEL
REDACTEUR

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tel.: 247-4823)

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest, Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe – Enregistrement No 0477.

Le ministre de l'Agriculture

De la collaboration et l'initiative des agriculteurs

Le texte suivant est le projet d'allocution du Ministre de l'Agriculture, l'Honorable Eugène F. Whelan, prononcée au Congrès général de l'Union nationale des agriculteurs à Winnipeg le 14 décembre 1972.

"Monsieur le président, je veux tout d'abord vous remercier de m'avoir invité à votre assemblée annuelle. La fonction de ministre de l'Agriculture est pour moi toute nouvelle, mais je vous assure qu'il me faut m'y adapter rapidement.

En politique, il arrive parfois que les événements se précipitent. En fait, je n'avais pas encore mis le pied dans mon nouveau bureau à la Ferme expérimentale d'Ottawa que des notables de la Saskatchewan clamaient leur désir de voir un représentant de l'Ouest au ministère de l'Agriculture.

Ayant été agriculteur toute ma vie, je suis à même de comprendre leur sentiment. Il importe, je le sais, que vous soyez représentés par quelqu'un qui comprend vos problèmes d'agriculteurs, qui a une connaissance de la conduite d'une exploitation agricole et qui sait de quoi il retourne.

J'ai l'humble impression de répondre à ces conditions. Membre actif d'un bon nombre d'organismes agricoles, j'ai voyagé dans tout le Canada, j'ai parlé aux agriculteurs et ai écouté ce qu'ils avaient à dire au sujet de leurs difficultés et des politiques agricoles.

En fait, pendant mes dix années à la Chambre des Communes, j'ai acquis une certaine réputation d'homme indiscipliné, qui avait son franc parler aux réunions du Comité de l'agriculture. Vous avez probablement entendu et lu certaines déclarations que j'ai faites depuis que j'ai assumé mes nouvelles fonctions et je comprends que vous soyez un peu surpris de cette tendance naturelle d'aller droit au but.

Eh bien ! oui me voilà comme je suis, voilà ma façon de dire les choses! Je suis certain que cela me vaudra des ennuis de temps à autre et je suppose que le premier ministre Trudeau se demandera à l'occasion pourquoi il a choisi comme ministre de l'Agriculture un député aussi peu commode.

Mais je crois qu'il est important que les agriculteurs soient bien représentés au sein du Cabinet et que leurs opinions soient exposées en termes simples et clairs. J'ai l'intention de sensibiliser le ministère de l'Agriculture à ce point de vue des agriculteurs, à leur façon de penser et d'agir.

J'ai bien l'intention aussi d'écouter attentivement les agriculteurs désireux de me confier leurs problèmes; de trouver avec eux des politiques et des programmes qui les aideront à accomplir leur travail et à gagner un revenu raisonnable et de lutter ensuite de toutes mes forces pour persuader le Cabinet et le gouvernement de mettre ces idées en pratique.

Même si je me propose d'écouter les agriculteurs et de leur parler, je ne veux pas donner l'impression que j'acquiescerai à toutes les requêtes et à toutes les demandes d'aide que je recevrai.

Je connais assez les agriculteurs pour savoir qu'ils crient parfois au loup pour rien et qu'il leur arrive de demander de l'aide au gouvernement pour des travaux qu'ils peuvent et doivent faire eux-mêmes. La plupart des agriculteurs, à mon avis, n'attendent pas d'aumônes ni de faveurs spéciales du gouvernement. Je crois qu'ils désirent gagner leur vie comme ils l'entendent et courir leurs propres risques, tant que ces risques sont raisonnables et normaux.

D'autre part, j'ai été assez longtemps en agriculture pour me rendre compte que beaucoup d'agriculteurs canadiens ont besoin d'améliorer et d'agrandir leurs exploitations s'ils doivent y rester et y trouver leur part de bonheur. Il y en a d'autres également qui sont âgés, fatigués et qui aimeraient avoir la chance de se retirer et de finir leurs jours en paix.

Je crois que nous devrions aider ces gens, car ils ont apporté leur contribution à l'agriculture et à la société rurale.

Je ne pense pas que l'on devrait obliger quiconque à abandonner sa ferme simplement parce que cela représente un avantage pour l'économie nationale ou le produit national brut. Mais je pense par contre qu'il faudrait aider ceux qui veulent quitter l'agriculture et ne le peuvent pas.

C'est une des raisons pour lesquelles le gouvernement fédéral a lancé le Programme d'aménagement des petites fermes. Une autre raison est que nombreux sont les jeunes agriculteurs possédant de petites fermes qui ont besoin d'aide pour agrandir et bâtir une exploitation agricole familiale viable.

Le Programme de développement des petites fermes aide également ces agriculteurs, en réduisant surtout le montant en espèces nécessaire pour acheter les nouvelles terres dont ils ont besoin, et en les laissant financer leurs investissements avec les gains qu'ils tirent de ces terres.

A ce sujet, plusieurs provinces sont à négocier des accords avec le gouvernement fédéral.

A l'échelon fédéral et à l'échelon provincial, les hommes politiques ont souvent les mêmes objectifs en tête mais abordent les problèmes sous des angles différents et aboutissent à des programmes différents.

Il est déplorable de voir les agriculteurs attendre trop longtemps la solution de leurs problèmes tandis que les politiciens se querellent quant à l'adoption de tel ou tel programme. Je pense que nous devrons nous pencher de nouveau sur la situation, en venir au fait et commencer à agir au lieu de parler.

Je n'ai pas l'intention d'abuser de votre temps aujourd'hui en parlant de programmes et de politiques spécifiques.

Je désirais simplement avoir l'occasion de vous rencontrer, de commencer à vous connaître et d'entendre votre point de vue.

L'agriculture souffre de problèmes graves à l'échelle mondiale. Nous avons au Canada des problèmes agricoles très particuliers qui ne seront pas tous résolus dans les quelques jours ou semaines à venir. Mais, si les agriculteurs eux-mêmes font preuve d'initiative et accordent leur collaboration au gouvernement, nous parviendrons ensemble à régler plusieurs de ces problèmes. Je vous remercie de votre attention."

SONDAGE SUR LES MÉDIA AUPRÈS DES ÉLÈVES CANADIENS

Au Canada, 40% des élèves de 6e année passent au moins 20 heures par semaine à regarder la télévision, mais au niveau de la 13e année 5% seulement y consacrent autant d'heures et 32% la regardent moins de quatre heures par semaine.

Ces renseignements sont contenus dans l'un des tableaux et graphiques publiés dernièrement dans un bulletin de service de la division de l'éducation de Statistique Canada, qui donne quelques résultats du projet du recensement étudiant de 1971, réalisé l'an dernier en sus du recensement du Canada de 1971.

Pour ce qui est de la lecture des journaux, 72% des élèves de 6e, 70% de ceux de 7e et 65% de ceux de 8e préfèrent par-dessus tout les bandes dessinées. L'intérêt pour les nouvelles locales et internationales s'accroît nettement en 10e année alors que 41 pour cent des élèves ont manifesté un intérêt pour les nouvelles locales et 36 pour cent pour les nouvelles internationales. Cependant les bandes dessinées occupaient encore le 1er rang, se méritant la faveur de 45 pour cent des lecteurs.

En 13e année ce sont les nouvelles internationales qui occupent le 1er rang, étant lues par 43 pour cent des élèves tandis que 41 pour cent lisent les bandes dessinées. Les éditoriaux sont lus par 18 pour cent des élèves (de 13e année) et sept pour cent d'entr'eux lisent les pages financières.

Dix pour cent des élèves de 6e année et plus de 20% de ceux de la 8e à la 13e ne lisent pas de livres (autres que les manuels scolaires, les lectures obligatoires et les illustrés). Une proportion assez constante (40%) d'élèves dans toutes les années de la 8e à la 13e année lisent un ou deux livres par mois et une proportion presque aussi uniforme (17 à 18%) en lisent entre trois et quatre par mois.

Le bulletin comprend d'autres totalisations sur le travail à temps partiel des étudiants (environ 40% de ceux qui ont un emploi travaillent seulement la fin de semaine et environ un tiers le soir); sur la mobilité géographique (20 à 30% des élèves étaient nés hors de la province où ils fréquentaient l'école l'an dernier); sur le taux de masculinité (plus d'élèves masculins que d'élèves féminins dans toutes les années, la proportion atteignant 52,5% d'élèves masculins en 13e); et sur la langue maternelle.

L'ORIGINE DES CARTES À JOUER

Une légende, citée par le père Claude François Menestrier (1631-1705), voudrait que les cartes soient nées, en France : "Cette année 1392 fut l'année malheureuse en laquelle le roi Charles VI tomba en frénésie, et ce fut pour le divertir durant cette maladie que l'on inventa le jeu des cartes."

L'hypothèse d'une origine orientale s'appuie sur des recherches beaucoup plus concrètes. En effet, les Chinois auraient créé les dominos par une transformation du jeu de dés, et, lorsque ces dominos furent imprimés sur du carton, on obtint des cartes avec valeur de points. Les figures s'y ajoutèrent ensuite, à l'image, croit-on, des papiers-monnaies déjà en usage en Chine. Les plus anciennes cartes retrouvées ne seraient pas antérieures au XVe s.; elles s'apparentent à des cartes datant du Xe s., qui ont disparu, mais dont on trouve trace dans des textes.

Les historiens attribuent l'introduction des cartes en Occident aux voyages qu'ont faits des Italiens, comme Marco Polo, en Orient. L'Italie aurait emprunté à l'Asie non pas la forme des cartes, mais l'idée d'utiliser des séries d'images pour un divertissement nouveau.

En 1397, le prévôt de Paris constatait que "plusieurs gens de métier et autre du petit peuple quittent leur ouvrage et leurs familles pendant les jours ouvrables pour aller jouer à la paume, à la boule, aux dés, aux cartes", et faisait "défenses aux personnes de cette condition de jouer pendant les jours ouvrables".

Sur les premières cartes ne figuraient pas nos emblèmes traditionnels, mais des bâtons, des deniers, des coupes et des épées, qui subsistent sur les jeux dits "espagnols", encore utilisés en Italie, en Espagne et dans le sud-ouest de la France.

Les cartes allemandes, elles, comportaient des séries représentant des coeurs, des grelots, des feuilles et des glands. En France, piques, coeurs, carreaux et trèfles s'imposèrent vers la fin du XVe s. et furent exportés en Angleterre, où, pourtant, les trèfles et les piques sont désignés par les mots clubs et spades, rappelant les bâtons et les épées.

Jusqu'à la Révolution, l'histoire des cartes à jouer ne sera marquée que par l'alternative des instaurations et des suppressions continuelles de l'impôt sur les cartes, perçu par les fermiers.

Après la Révolution, la régie est supprimée, ce qui favorisera le développement des jeux de cartes. Sur celles-ci, on a gommé toute trace de couronnes, de sceptres, de lys, etc., mais les cartiers ne savent plus quoi poser sur la tête des rois déchus; les valets prennent le nom de cultivateurs. On peut cette fois affirmer que les cartes ont voulu, en l'idéalisant, reproduire la structure d'une société nouvelle.

Mais, en 1813, rois, reines et valets reviennent, réclamés surtout par les joueurs, attachés à leurs cartes. En 1827, l'Administration décide l'adoption du portrait à deux têtes réversible.

Ce n'est que le 31 décembre 1945 que la régie des cartes à jouer a été supprimée.

(Extrait de la Grande Encyclopédie, chez Larousse).

PERSPECTIVES '73 DE L'AGRICULTURE AU CANADA

Les perspectives d'ensemble de la production agricole de l'année prochaine font prévoir, en général, des prix généralement plus élevés pour le blé, les céréales secondaires et les graines oléagineuses et des prix généralement stables pour les autres produits.

C'est ce qui ressort des documents préparés par les économistes de la Section des perspectives de la Direction de l'économie d'Agriculture Canada.

Ces études, qui couvrent les principaux produits agricoles canadiens, servent de documentation à la 33e Conférence annuelle des perspectives de l'agriculture canadienne, qui aura lieu les 20 et 21 novembre, à Ottawa.

Voici en résumé les grandes lignes des perspectives.

BLÉ

Les perspectives en ce qui concerne le blé sont les meilleures depuis des années.

Le Canada est assuré de fortes exportations, étant donné les grosses ventes à termes déjà faites.

Les prix du blé canadien ont augmenté en proportion des prix mondiaux en août et en septembre, et il est probable qu'ils resteront à des niveaux bien plus élevés que ceux des dernières années.

GRAINS DE PROVENDE

Le marché international des grains de provende s'est raffermi pour la peine à la faveur d'une demande inhabituelle.

Les exportations canadiennes d'orge se maintiendront probablement à des niveaux élevés; cependant une baisse de la production en 1972, associée à des reports normaux, aura nécessairement pour effet d'abaisser les exportations.

Les prix devraient rester à des niveaux supérieurs à ceux de la campagne précédente grâce à la fermeté générale du marché mondial.

En 1971-1972, les exportations d'avoine ont diminué d'environ 3 millions de boisseaux pour atteindre 10.5 millions. Une augmentation des exportations est peu probable en 1973-1974. Cependant, les prix resteront probablement supérieurs à ceux de l'an dernier.

Les disponibilités de maïs-grain s'annoncent nettement inférieures à celles de l'an dernier.

Une légère augmentation de la superficie en seigle l'an prochain devrait équilibrer l'offre et la demande. Les prix du seigle ont augmenté en août et devraient rester supérieurs à ceux de l'an dernier.

BOVINS DE BOUCHERIE

En général, il se peut que les profits provenant de l'engraissement des bovins en 1973 soient moindres qu'en 1972. Les prix des bovins d'embouche seront plus élevés cet automne et l'hiver prochain qu'il y a un an; de même les frais d'alimentation seront plus élevés alors que les prix des bovins engraissés changeront peu par rapport à 1972.

En 1973, la baisse, amorcée au cours de la présente campagne, des abattages de veaux de lait se poursuivra, reflétant la persistance d'une forte demande de bovins d'embouche dans l'est du Canada, de même que des effectifs plus faibles de veaux de type laitier. Les prix des veaux de lait, qui ont fortement augmenté depuis 1965, resteront élevés tout au cours de 1973.

PRODUCTION LAITIÈRE

On s'attend à ce que la production canadienne de lait augmente d'environ 3% en 1973. Des augmentations des coûts de l'alimentation et d'autres frais de production, particulièrement de la main-d'oeuvre, pourraient limiter le revenu net du producteur.

On s'attend à ce que la production de beurre augmente en 1973 pour égaler à peu près la consommation.

La production et la consommation de cheddar augmenteraient légèrement en 1973. De plus, les fromages canadiens de types spéciaux devraient obtenir une plus grosse part du marché canadien, en pleine expansion dans ce domaine.

L'emploi du lait dans la production de mélanges de crème glacée augmentera probablement d'environ 2,5% en 1973; toutefois, cette augmentation sera plus que compensée par une diminution de l'emploi du lait pour la fabrication de produits concentrés de lait entier.

Les prix de la poudre de lait écrémé sur le marché mondial seront vraisemblablement plus bas en 1973 que ceux du premier semestre de 1972, et il faudra probablement les soutenir en aidant l'exportation.

PORCS

Les ventes de porcs au cours du premier semestre de 1973 devraient s'établir à des niveaux inférieurs à ceux du premier semestre de 1972, tandis qu'au cours du dernier semestre, elles pourraient être supérieures à celles du dernier semestre de 1972.

L'an prochain, les prix des porcs devraient être inférieurs et les prix des aliments un peu supérieurs à ceux de cette année.

MOUTONS ET AGNEAUX

Une forte demande de viandes rouges en 1973, de la part des consommateurs maintiendra probablement les prix de l'agneau à des niveaux moyens élevés reflétant ainsi la situation générale des prix du boeuf et du porc.

Les prix de la laine ont augmenté sensiblement en 1972 laissant loin derrière eux les bas prix de 1971, et devraient demeurer fermes en 1973.

VOLAILLES ET OEUFS

Les offices de commercialisation créés dans tout le Canada rendront sans doute plus stables les prix des volailles et des oeufs à tous les niveaux.

Toute augmentation un peu trop forte dans la production de poulets à griller en 1973 devrait être pesée.

Le Comité canadien de coordination du marché des dindons voudrait augmenter la production totale de dindons en 1973 à 210 millions de livres, soit environ 13% de plus que leur premier objectif de 1972 et 6% de plus que les ventes prévues pour 1972.

Le volume des ventes d'oeufs par les établissements enregistrés durant les trois premiers mois de 1973, atteindra environ le même niveau qu'en 1972.

A moins que tous les offices provinciaux de commercialisation ne prennent rapidement des mesures pour proportionner les placements de poussins aux besoins d'oeufs en coque, il se peut que, même au cours du second semestre de 1973, la production d'oeufs dépasse dangereusement la demande intérieure.

CULTURES SPÉCIALES

En général, les recettes des producteurs de betteraves à sucre en 1972, devraient égaler ou dépasser celles de 1971.

Même si la demande de haricots secs reste assez forte au cours de l'année prochaine, la concurrence sur les marchés étrangers sera vive à cause des approvisionnements élevés de haricots blancs aux E.-U.

La diminution considérable de la production de pois secs en Amérique du Nord cette année permettra de ramener les disponibilités à des proportions plus rationnelles. Si la demande se maintient à son niveau actuel, on peut s'attendre à une amélioration des prix en 1973.

Les stocks importants de sarrasin empêchent toute hausse des prix.

Les ventes totales de cigarettes canadiennes augmenteront d'environ 2% cette année et un accroissement de même importance semble probable en 1973.

Une production de tabac jaune plus importante est justifiée pour 1973; les superficies en tabac burley et à tripe ne devraient pas varier de façon significative par rapport aux superficies de cette année.

SEMENCES

Pour la plupart des variétés de céréales et de graines d'oléagineux l'offre suffira à la demande intérieure en 1973.

Les approvisionnements de semences pour la plupart des principales cultures fourragères répondront également aux besoins.

Les prix du détail de la plupart des semences fourragères seront plus élevés en 1973.

La demande soutenue de l'Europe et du Japon pour les variétés adaptées de semences certifiées devrait se traduire, semble-t-il, l'an prochain, par un accroissement des superficies de l'ouest du Canada affectées aux semences dans le cadre du Plan de certification des semences de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques).

FRUITS, LÉGUMES, MIEL ET PRODUITS DE L'ÉRABLE

Les importations de pommes devraient demeurer semblables à celles de l'année dernière et il est possible qu'en 1972-1973 les exportations vers la Grande-Bretagne et d'autres marchés étrangers augmentent légèrement. Le marché intérieur, bien que limité, continuera d'être favorable aux pommes de production canadienne.

Les prix des fruits à noyaux et à pépins seront généralement plus élevés en 1972-1973 que l'année précédente. On s'attend à des augmentations modérées dans la production en 1973.

La production de raisins augmentera au cours des prochaines années et l'on assistera à un changement dans la répartition de la production entre les diverses variétés.

On prévoit une production plus importante de framboises et de fraises pour 1973.

Il y aura sans doute une réduction des disponibilités de pommes de terre en Amérique du Nord cette année. On s'attend à une demande exceptionnellement bonne en tubercules de semence sur le marché mondial.

La production de légumes sera probablement inférieure à celle de l'an dernier. Les disponibilités de produits d'entrepôt (oignons, carottes, choux, rutabagas, betteraves et panais) varieront de modérées à faibles; on prévoit une demande forte et des prix supérieurs à ceux de l'année dernière.

Avec une production moindre et des stocks plutôt bas, les recettes des producteurs de légumes transformés devraient s'améliorer l'année prochaine.

Les prix du miel à la production devraient être plus élevés durant la campagne de 1972-1973 qu'au cours de la précédente.

Les prix du sirop d'érable sont supérieurs à ceux de 1971 et le seront sans doute aussi en 1973.

PRIX POUR NOUVEAU PROCÉDÉ CRYOGRAN



Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, au centre, présentait dernièrement un prix international à M. Gordon Timbers, du Service de recherches techniques du Ministère fédéral de l'Agriculture, pour l'invention d'un nouveau procédé à laquelle il a participé. M. R.P.A. Sims, à gauche, directeur de l'Institut de recherches sur les aliments d'Agriculture Canada, assistait à la présentation. L'attribution du prix soulignait la simplicité du nouveau procédé Cryogran, qui donne des oeufs Cryogran, nouvelle forme d'oeufs congelés qui pourrait devenir un ingrédient essentiel dans les produits industriels depuis la mayonnaise jusqu'à un assortiment très étendu de produits de boulangerie. Le Service de recherches techniques a fabriqué le matériel et mis la dernière main au procédé. M. Sims a accepté le prix au nom du Ministère fédéral lors de la 5e Exposition internationale de produits alimentaires tenue récemment à Paris.

d'une région à l'autre

STE-ROSE-DU-LAC

L'hôpital général de Ste-Rose a tout récemment reçu la confirmation qu'un certificat d'accréditation lui sera décerné par le Conseil Canadien d'Accréditation des Hôpitaux.

Le "status" d'accréditation provisoire signifie que l'hôpital recevra une autre évaluation après une période d'un an. Pour mériter "pleine accréditation" l'hôpital doit se conformer aux standards requis pour deux autres années consécutives. Cette politique rend le personnel hospitalier conscient qu'il doit sans cesse s'efforcer à donner de meilleurs soins aux malades.

Ste-Rose-du-Lac est un village d'environ 980 citoyens, localisé à 180 milles de Winnipeg. Fondé en 1939 par les Soeurs de la Charité (soeurs grises) et d'une capacité de 25 lits, a actuellement 68 lits et 7 bassinettes. D'un seul médecin en ce temps-là, l'hôpital a maintenant un corps médical de 4 médecins praticiens généraux pour servir la population du district.

Le bureau de direction est composé de 7 membres, 5 religieuses et 2 laïques représentant respectivement le village et les municipalités environnantes. Un comité de 9 membres, fonctionnant comme aviseurs, apporte une assistance très appréciée par l'administration de l'hôpital.

Si nous lisons les minutes du comité des Directeurs, il y a quelques années que l'idée de concentrer ses efforts pour atteindre le status d'Accréditation avait été lancée. Cependant c'est en février 1970 que Sr Lucille Damphousse, administratrice, contacta l'Association des Hôpitaux du Manitoba. Monsieur J.G. Hayes, directeur du Programme d'Accréditation, lui fournit la marche à suivre pour atteindre un tel but ainsi que les points sur lesquels un effort concerté était nécessaire. Une série d'assemblées débuta donc et cela sur une base mensuelle: administration et corps médical, chefs de départements; le groupe médical avait aussi leur assemblée mensuelle avec des minutes bien tenues. Des manuels contenant les directives nécessaires pour l'accréditation furent distribués dans chaque département à la disposition de tout le personnel.

Après plus d'un an de travail, plus précisément en janvier 1971, Monsieur J.G. Hayes, accompagné d'un médecin et d'une garde-malade, vint se rendre compte sur place des progrès accomplis. Une liste de 23 recommandations résulta de la visite de ce trio.

Avec la coopération enthousiaste de tout le personnel de tous les services et le groupe médical et les membres du Bureau de direction, l'administration de l'hôpital jugea le moment opportun de demander une visite par un représentant officiel du Conseil Canadien d'Accréditation des Hôpitaux. La demande fut faite en août 1972 et la visite d'inspection exécutée le 11 octobre dernier par le Docteur J.H. Murray de Toronto.

Si l'hôpital jouit du privilège et de l'honneur d'afficher un certificat d'Accréditation, ceci est dû à l'excellente collaboration que l'administratrice, Sr L. Damphousse, a pu obtenir de tout le personnel. Aussi l'administration de l'hôpital avec le corps dirigeant remercie de tout coeur le corps médical, les têtes de département, le personnel, les membres du comité des Aviseurs qui ont travaillé ardument depuis plus de deux ans pour atteindre ce but.

Les citoyens de Ste-Rose et du district environnant ont bien raison d'être de plus en plus fiers de leur hôpital car l'accréditation est une preuve tangible de la haute qualité des soins que cette institution donne à la population qu'elle sert.

AUBIGNY

Mme Alice St-Onge 882-2380

Le 27 décembre fut célébré à Aubigny le service funèbre de M. Jacob Verrier, décédé subitement le 21 décembre, à l'âge de 59 ans. Le célébrant était l'abbé Boisjoli, curé d'Aubigny, et le Révérend Père Henri Saulnier, neveu du défunt. Ce dernier prononça l'homélie. Les chorales d'Aubigny et de Ste-Agathe firent les frais du chant. Le soliste était M. Reynald St-Hilaire, neveu du défunt. Après le service, les parents et amis se réunirent à la salle paroissiale pour un goûter servi par la Ligue des Femmes Catholiques.

Plusieurs paroissiens ont été hospitalisés durant la période des Fêtes: M. Georges St-Hilaire, M. et Mme Alfred Ouimet, M. Henri St-Onge, M. Prosper L'Heureux et Mme Berthe Palud.

Nous offrons nos sympathies à Mme Jean Sorin, à l'occasion de la mort de son frère, M. Joseph Beaudry.

ST-MALO

L'Assemblée des Chevaliers de Colomb, Conseil d'Iberville à St-Malo, eut lieu le mardi soir 12 décembre. 46 membres, dont 8 nouveaux, étaient présents. Les nouveaux membres sont: Marc Hamonic, Martial Marcotte, Gilles Lafantaisie, Richard Dubois, Jean Goulet, Raymond Forest, Iréné Lambert, Gérard Proteau. M. Ronald Perron, le député du district, s'occupa de l'installation des officiers. Le nouvel exécutif est composé des membres suivants: Grand Chevalier, Raymond Saucier; Ancien Grand Chevalier, Louis Gosselin; Député Grand Chevalier, Gilles Forest; Chancelier, Edouard Dubois; Trésorier, Adrien Kolly; Avocat, Edouard Laroche; Cérémoniaire, Georges Marion; Secrétaire-archiviste, Alain Dubois; Secrétaire-financier, Lomer Dubois; Conférencier, Gabriel Catellier; Gardes Intérieurs, Raynald Bertrand, Clément Marion; Gardes Extérieurs, Henri Forest, Gérard Marion; Syndics, Philippe Marion, Denis Hébert, Bazil Forest; Chapelain, l'abbé Robert Nadeau.

Les Chevaliers de St-Malo remercient Edouard Dubois, venu de St-Laurent, qui a fait un beau travail en dirigeant "Le Bien de l'Ordre".

Marc Hamonic et Richard Dubois étaient porte-parole des nouveaux membres. Les deux prirent la chèvre par les deux cornes et se firent "rider".

Le grand confesseur des nouveaux fut représenté par Raymond Dubois et des anciens par Adonal Marion.

L'abbé Nadeau reçu une plaque de remerciement et aussi son certificat de chapelain.

En même temps, Louis Gosselin recevait son certificat d'Ancien Grand Chevalier.

Le veau d'or fut gagné par Pierre Laroche.

LORETTE

Mme R. Therrien 878-3341

Le concert de Noel de vendredi le 15 décembre à l'école Lagimodière, présenté par la Fanfare de l'école, a comme à l'ordinaire été un vrai succès. Félicitations aux musiciens et au professeur, M. Spelliers, pour son grand dévouement. Mme Jeannine Porteous remplaçait, pour cause de maladie, Mme Gautron au piano; Martha Van Osch et Doris Bohémier ont très bien rendu leur duo. Le prix d'entrée a été gagné par Claude Lebrun; les chanceux au prix de la loterie furent Mme Hiebert et N. Bédard, jr. L'orchestre a fait un bon travail, et M. Spelliers, en souhaitant bon Noel et bonne année à tous, exprima aussi son désir que les parents viennent plus nombreux au prochain concert et se montrent ainsi plus intéressés et encouragent leurs enfants.

Le Centre Sportif de Lorette organisait la soirée du Jour de l'An, le dimanche 31 décembre. Cette soirée avait lieu à la salle paroissiale de Lorette, de 8h30 p.m. à 2h. a.m., et consistait en danse, rafraîchissements et souper au poulet.

A l'occasion des Fêtes, M. et Mme Jean-P. Olivier d'Okanagan Valley, Colombie-Britannique, sont en visite chez M. et Mme Georges Marcoux.

Les jeunes du Camp Liturgique de Lorette ont organisé la cérémonie de la célébration pénitentielle le jeudi 14 décembre à 8h00 — six prêtres étaient au service des paroissiens. C'était une cérémonie bien imposante et bien réussie. Il y eut sujet de méditation, réflexion, lecture et chant. L'église était remplie. Merci aux prêtres-confesseurs et aux jeunes, de cette préparation.

STE-ANNE

Mme Constance Touges 422-5497

Le 13 décembre, la Chambre de Commerce eut son assemblée annuelle. Il y eut élection d'officiers. L'orateur invité était M. Izzy Asper. Il parla des méthodes d'impôt au Manitoba.

907 personnes assistaient à la messe de minuit; c'est un record (l'église contient à peu près 500 places). Le chant de la chorale fut très apprécié.

Le 27 décembre, la chorale se rendit au Foyer Villa Youville pour présenter le même concert qu'à la messe de minuit.

propos de saison...

La veste, la favorite de la présente mode hivernale



Cape en vison d'élevage foncé Canáda Majestic. Superbe pour sortir le soir, ou porter en ville par-dessus un petit manteau de lainage. Environ $650.00.



Veste allure sport, en 'chat sauvage' naturel, avec écharpe-capuche assortie. Le duo : environ $275.00.



Petit blouson en lynx canadien allié à du suède beige. Un modèle très apprécié pour l'après-ski aussi bien que les courses en ville. Environ $350.00.

Augmentation des avortements

OTTAWA – Le nombre d'avortements thérapeutiques pratiqués au Canada au cours du premier semestre de 1972 a augmenté de près du tiers par rapport à la période correspondante de l'année dernière, a signalé, lundi, Statistique Canada.

L'organisme d'Etat précise en effet que l'on a pratiqué 18,601 avortements thérapeutiques au Canada entre le 1er janvier et le 30 juin 1972, comparativement à 14,168 au cours du premier semestre de 1971.

Le nombre d'avortements par 100 naissances vivantes est passé à 10.1 contre 7.6 un an plus tôt.

Statistique Canada a ajouté que l'on constate des augmentations par rapport au premier semestre de 1971 dans toutes les provinces canadiennes.

En nombre absolu, l'Ontario vient en tête avec une augmentation de 2,600 avortements, ce qui représente une progression de 35 pour cent.

En pourcentage, l'augmentation la plus forte a été enregistrée au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. On avait, en effet, pratiqué seulement six avortements thérapeutiques au cours du premier semestre de 1971, alors qu'on en a pratiqué 24 durant les six premiers mois de 1972, ce qui représente une augmentation de 300 pour cent.

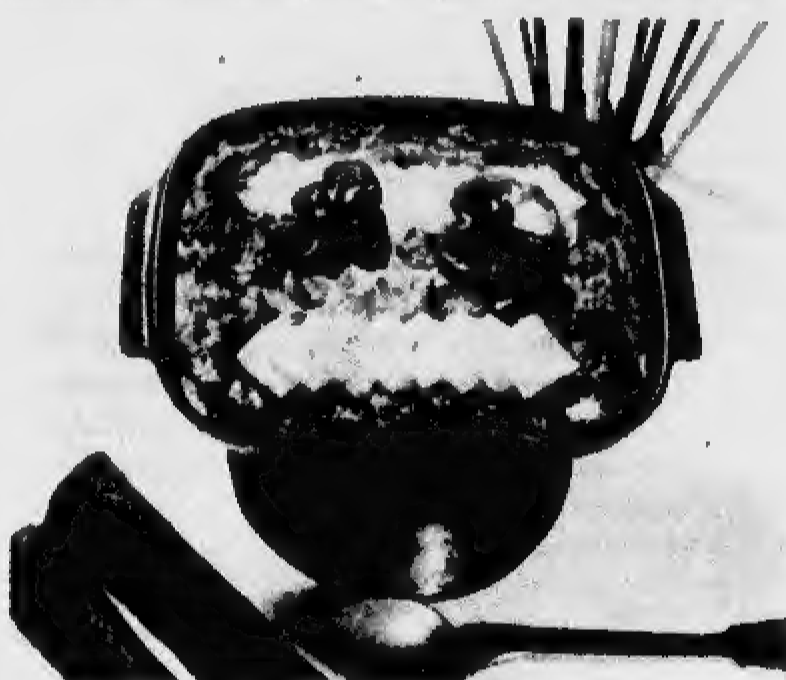
La province de Terre-Neuve avait enregistré 30 avortements au cours du premier semestre en 1971, comparativement à 77 cette année, ce qui marque une augmentation de 156 pour cent.

La Colombie-Britannique a connu la moins forte augmentation, signalant 3,959, avortements thérapeutiques cette année contre 3,415 un an plus tôt, ce qui représente une augmentation d'à peine 16 pour cent.

Les taux d'avortements se sont établis à 22 pour 100 naissances vivantes en Colombie-Britannique, à 12 pour cent en Alberta, 15 pour cent en Ontario, six pour cent en Saskatchewan, au Manitoba et en Nouvelle-Ecosse, à moins de trois pour cent au Québec, au Nouveau-Brunswick, dans l'Ile du Prince-Edouard et à Terre-Neuve et à neuf pour cent au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest.

Le taux d'avortements a progressé de 71 pour cent à Terre-Neuve, de 79 pour cent à l'Ile-du-Prince-Edouard, de 45 pour cent en Nouvelle-Ecosse, de 56 pour cent au Nouveau-Brunswick, de 61 pour cent au Québec, de 36 pour cent en Ontario, de 70 pour cent au Manitoba, de 61 pour cent en Saskatchewan, de 21 pour cent en Alberta, de 16 pour cent en Colombie-Britannique et de 309 pour cent au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

On a pratiqué 1,353, avortements thérapeutiques au Québec pendant le premier semestre à 855 pendant cette même période, en 1971.



• La recette

Saumon et fromage

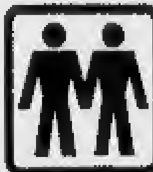
Voici un plat exquis à l'intention de la table familiale. Vous pouvez également doubler les proportions si des invités vous arrivent.

2 boites (de 7 3-4 onces chacune) ou 1 boite de (15 1-2 onces) de Saumon

1-4 de tasse de ciboule (oignon vert) hachée
1-4 de tasse de poivron vert haché
1 c. à table de piment haché
1 tasse de mayonnaise
1 c. à table de moutarde préparée
1 c. à thé de sauce Worcestershire
1 c. à thé de poudre de cari
Sel et poivre au goût
6 épaisses tartines de pain, croûte enlevée
Du fromage Cheddar fort, en tranches ou rapé
2 oeufs
1-2 tasse de lait

Battre nesemble, légèrement, le lait et les oeufs, et réserver. Effeuiller le saumon, écrasant les arêtes, et mélanger avec l'oignon, le poivron, le piment, la mayonnaise, la moutarde, la sauce Worcestershire et les épices. Tartiner le pain avec le mélange de saumon et déposer ces tartines sur le fond d'un plat à four. Verser dessus la préparation oeufs et lait, puis les tranches de fromage ou le fromage rapé. Couvrir. Cuire 30 minutes au four à 350 degrés F. Enlever le couvercle pour au moins 10 minutes avant de servir.

4 à 6 portions.









ailleurs au Canada

AU QUÉBEC

LES RAISONS DE LA DÉFAITE CONSERVATRICE AU QUÉBEC

(extrait du journal LE BIEN PUBLIC de Trois-Rivières)

"Les tiers-partis n'ont jamais pris le pouvoir à Ottawa et il est improbable qu'ils puissent le faire dans l'avenir". C'est l'opinion qui ressort d'une rencontre organisée par l'Institut Politique de Trois-Rivières et à laquelle assistaient des politicologues et des personnes activement engagées en politique dans les partis traditionnels.

Les directeurs de l'Institut Politique de Trois-Rivières, MM. Fernand Marion et Marcel Thérien, avaient organisé cette rencontre afin de montrer les avantages du bipartisme par opposition au monopartisme qui s'identifie fréquemment à la dictature et aussi au multipartisme que l'on allie généralement à l'instabilité gouvernementale.

Les participants à une rencontre organisée par l'Institut Politique de Trois-Rivières ont été invités à analyser les causes de l'échec des conservateurs au Québec lors des élections du 30 octobre. Plusieurs causes ont été mises de l'avant mais les politicologues présents se sont dits incapables de préciser pourquoi le parti conservateur, qui compte cinq fois plus de membres que le parti du crédit social, s'est classé au 3e rang dans deux comtés sur trois au Québec.

"Les Canadiens-français, sont essentiellement conservateurs de mentalité, a soutenu l'un des participants, et, s'ils n'ont pas voté pour le parti de M. Stanfield, ce serait parce que celui-ci est mal perçu au Québec et aussi parce qu'il n'a pas su débarrasser cette formation politique de certains éléments anti-québécois que l'on retrouve surtout dans l'ouest du pays".

Un autre des participants a soutenu que l'entrée de M. Claude Wagner n'avait pas donné les résultats qu'on attendait et cela pour plusieurs raisons. D'abord beaucoup de gens, prétend-on, n'aiment pas les "vire-capot" et ensuite nombreux sont les conservateurs de vieille souche, notamment MM. Martial Asselin, Georges Valade et Heward Graftey, pour ne nommer que quelques anciens députés, qui n'auraient pas prisé qu'on donne à un nouveau venu la vedette au Québec.

Certains ont souligné la faiblesse de l'organisation conservatrice au Québec et le manque d'une philosophie précise. Pour plusieurs, l'absence d'un parti conservateur sur la scène provinciale n'aurait pas été de nature à renforcer le parti à l'échelle fédérale.

Tous les participants ont semblé d'accord pour remarquer que la publicité du parti conservateur au Québec n'avait pas suffisamment insisté sur les politiques mises de l'avant par M. Stanfield et pour dire que l'on avait trop misé sur la réalité de la présence de M. Claude Wagner dans le parti.

Pour les gens d'allégeance libérale, la défaite des conservateurs au Québec, s'expliquerait par le fait que le parti libéral a présenté des politiques originales, dynamiques et aussi parce que les Québécois se sentaient fiers d'avoir des Canadiens français à des postes de premier plan au sein du gouvernement canadien. L'on soutient également que le Canada, malgré certaines difficultés sous le gouvernement Trudeau, est un des pays les plus prospères au monde et qu'il connaît une stabilité remarquable.

MM. Fernand Marion et Marcel Thérien ont dirigé cette rencontre.

EN ALBERTA

L'A.C.F.A. RENCONTRE OFFICIELLEMENT LE GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA

(extrait du journal LE FRANCO-ALBERTAIN)

EDMONTON (Y.L.): Mercredi le 6 décembre, sept représentants de l'ACFA(M. Jules Van Brabant, M. Paul Denis, M. François McMahon, Dr Joseph Moreau, Me Louis-A. Desrochers, M. le Juge André Déchêne et M. Daniel Poulin) rencontraient officiellément le gouvernement de l'Alberta. Le but premier de la réunion, selon Me Louis-A. Desrochers, était une prise de contact officielle de l'Association avec le gouvernement conservateur. A cette occasion un mémoire fut soumis aux ministres présents. Ce mémoire donnait un résumé des principales préoccupations de l'ACFA au niveau de l'éducation et de la culture.

La réunion fut qualifiée de sympathique par Me Louis A. Desrochers. L'entretien dura plus d'une heure. Les ministres du gouvernement Lougheed, par leurs questions, ont dépassé le cadre des rapports de l'A.C.F.A. avec le gouvernement pour aborder avec les représentants de l'un des groupes officiels du Canada les aspects culturels et linguistiques des grandes politiques canadiennes.

Le mémoire présenté, après un court historique de l'A.C.F.A., une explication rapide de ses buts, abordait le sens et l'importance du maintien et de l'épanouissement du fait francophone en Alberta.

Les autres parties du mémoire touchaient le multiculturalisme, l'éducation, les bibliothèques scolaires, les maternelles de langue, la formation de professeurs de français, le rôle et l'importance du Collège Universitaire Saint-Jean, la création du département spécial du Ministère de l'Education qui verrait à la promotion et à la surveillance de l'enseignement du français et en français, et le domaine de la culture.

Les représentants du gouvernement posèrent plusieurs questions aux membres de l'A.C.F.A. On les questionna, entre autres, sur leur position face à l'établissement de districts bilingues en Alberta.

Les avantages d'une telle réunion sont faciles à entrevoir. De plus en plus, les Associations canadiennes-françaises dans les provinces à majorité anglophone regardent du côté provincial car c'est la province qui détient les plus importants leviers dont celui de l'éducation qui est primordial pour l'épanouissement du fait français en Alberta.

EN ONTARIO

"OPÉRATION DEPISTAGE"

(extrait du journal LE VOYAGEUR de Sudbury)

Où sont les francophones de l'Ontario? Qui sont nos artistes, nos personnes-ressources franco-ontariennes? Quels sont les organismes qui oeuvrent au profit des franco-ontariens? C'est dans le but de répondre à ces questions que l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) a conçu l'"Opération dépistage". Ce projet d'inventaire des ressources humaines et culturelles de l'Ontario français fait l'objet d'une demande de subvention de l'ordre de 114,000 dollars au gouvernement fédéral dans le cadre du Programme des Initiatives locales (PIL).

Les quatre principaux objectifs du projet sont les suivants: faire l'inventaire des ressources et des actifs culturels franco-ontariens; préparer un bottin des organismes franco-ontariens (provinciaux, régionaux, locaux) qui oeuvrent dans tous les domaines; faire l'inventaire des individus actifs dans la communauté franco-ontarienne et qui pourraient être approchés pour travailler à la mise en oeuvre des projets et enfin faire la diffusion de l'information recueillie. Un travail de dépistage plus concentré est prévu dans le Sud de l'Ontario où les francophones souffrent particulièrement d'isolement et d'oubli.

La mise en oeuvre du projet sera confiée à deux coordonnateurs provinciaux et à 37 dépisteurs et agents d'information recrutés dans quinze régions de la province. En tout, l'"Opération dépistage" prévoit la création de 56 emplois d'une durée variant de 3 à 5 mois.

Selon le président de l'ACFO, M. Omer Deslauriers, il s'agirait d'un travail essentiel en prévision de l'adoption d'une politique culturelle tant au niveau de l'Association qu'à celui du gouvernement provincial. Interrogé à ce sujet, M. André Henrie, nouveau responsable des affaires culturelles de l'ACFO a mentionné la possibilité de donner suite au projet par un festival annuel des arts populaires, un colloque d'orientation culturelle, un magazine d'information socio-culturelle, ou toute autre suggestion amenée par la communauté.

Si le PIL accepte le projet, l'Association devra débourser un montant additionnel d'environ 3,000 dollars pour assurer la bonne marche de l'opération, le coût total se chiffrant à 116,325 dollars. Le succès de l'entreprise repose en partie sur la générosité de la population lors de la campagne de souscription 1973 de l'Association.

M. Deslauriers invite la population à participer à l'"Opération dépistage" soit en faisant valoir ses opinions au sujet du projet, soit en transmettant toute information pertinente à la Maison franco-ontarienne.

EN SASKATCHEWAN

UN SUICIDE COLLECTIF

(éditorial de Marcel Moor, extrait de L'EAU VIVE)

L'Eau Vive a commencé dans ce présent numéro, la publication d'une analyse faite par M. René-Marie Paiement animateur social de l'A.C.F.C., et intitulée "La Francophonie dans l'Ouest".

Dans cette analyse, l'auteur s'est efforcé d'être très objectif, et je suis convaincu qu'il a réussi... Objectivité? Franchise aussi... Car il faut un certain courage pour juger "cette Francophonie dans l'Ouest" dans sa situation actuelle!

En conclusion, M. René-Marie Paiement s'exprime en ces termes: "Il faut renoncer à une culture française de masse, il faut accepter une culture d'élite. Il faut accepter que le nombre de personnes qui en profiteront deviendra plus choisi, qu'il y aura des "poches" de culture française dans les milieux urbains, que les petits centres disparaîtront, et que la culture française NE SERA PAS VECUE. Le Français, comme langue de communication, servira pendant quelques années pour le céder à l'anglais... C'est probablement déjà fait au niveau de la jeune génération" (fin)...

La conclusion de notre ami René-Marie Paiement, ne fait que confirmer notre opinion sur l'avenir de la Francophonie, et pour ce qui nous intéresse au premier lieu, celle de la Saskatchewan.

C'est-à-dire qu'une culture d'élite ne pouvant s'appuyer sur la masse, ne résistera pas longtemps à l'assimilation. La masse, ou le peuple, est la sève, la matière première qui sert à produire cette élite. Que cette matière première vienne à disparaître, cette élite suivra aussitôt...

Le dépeuplement de nos centres ruraux, qui jusqu'à ces dernières années jouaient le rôle d'approvisionneurs en matière première, si nous n'y mettons pas un frein, aboutira à quelque chose comme un suicide culturel collectif!

L'exemple d'un centre français d'une ville de la Saskatchewan, que cite M. René-Marie Paiement dans son analyse, ou des francophones affirment qu'il faut au moins 20% des activités en anglais, est très significatif!!

La Francophonie en Saskatchewan se devra de survivre qu'à la condition que les centres ruraux soient suffisamment homogènes pour résister à ce processus de dissolution...

Contrairement à ce que l'on a tendance à admettre généralement, dans nos milieux, l'Animation sociale ne devrait pas être au service de l'A.C.F.C., mais bien l'A.C.F.C. en l'occurence nous tous, être au service de l'Animation sociale... en ce sens que nous devrions tous devenir des animateurs sociaux! Que nous cessions une fois pour toutes de considérer les animateurs sociaux comme des "sorciers" sinon, il n'y aura plus qu'une solution à suggérer... Celle de pratiquer l'élevage de bovins de races française: Charolais, Limousin, Maine et Anjou... Au moins avec ces bovins plus de problèmes de langue puisqu'ils ne savent dire qu'un mot: Meuh! et ça se comprend en toutes les langues...

Le missionnaire n'est plus un personnage de caricature

qui raconte des histoires de petits nègres mourant de faim, de moustiques, de crocodiles, en échange de quelques sous. On se souvient des petits chinois qu'on achetait pour 25 sous, des banques de la Sainte-Enfance, des maisonnettes qu'on colorait pour un sou la brique. Tout cela, c'est chose du passé. Le missionnaire d'aujourd'hui a un nouveau visage, et les jeunes d'aujourd'hui voient la vie missionnaire d'une toute autre façon.

Dominer.. asservir...

Le coeur de l'homme est petit et égoiste, il n'y a place que pour lui et quelques personnes, de sa famille et de ses amis. Lorsqu'il s'élargit, après des efforts longs et pénibles, il cherche encore à se limiter et à se réfugier derrière des barrières. Aujourd'hui encore, le coeur de l'homme moderne a du mal à sortir de ses limites intérieures. . . Ce qui fait battre le coeur de l'homme, c'est trop souvent l'utilité, le prestige, lorsque ce n'est pas la frénésie de dominer et d'asservir les autres.

A la rencontre de l'autre..

Je donne pour les missions, n'est-ce pas suffisant? Non cela ne suffit pas. Ce que les autres attendent de nous, ce n'est pas seulement une aumône mais un acte qui nous engage personnellement. Tant qu'on n'a pas donné quelque chose de soi-même, on n'a rien compris à la mission. Celle-ci exige de nous un changement radical de mentalité pour sortir de nous-mêmes, aller à la rencontre de l'autre et ensemble bâtir le bonheur de l'homme.

Tous missionnaires..

Il y a plusieurs façons d'être missionnaires à part de celle d'aller en mission: connaître le monde, admirer les autres cultures, partager nos richesses, fraterniser en profondeur avec ceux qui nous entourent, prendre la vraie dimension de l'Eglise, proclamer à tout homme le Christ ressuscité. Depuis quelques années nous assistons à un renouveau de l'esprit missionnaire. Des prêtres, des religieux, des laics demandent à partir nombreux, pour annoncer le Christ ou pour travailler au relèvement social des pays en voie de développement. La mission, jusqu'ici réservée à quelques spécialistes, redevient l'affaire de tous les chrétiens. Une foi vivante demande à être partagée, sinon, elle meurt; beaucoup de chrétiens en sont conscients, ils se sentent responsables du message du Christ et cette responsabilité, ils veulent la porter collectivement avec tous les autres chrétiens.

Porteurs d'espérance..

"L'Eglise a tant besoin aujourd'hui d'âmes généreuses comme les vôtres, capables de tout sacrifier pour l'unique nécessaire et de tout abandonner pour faire partager le don de la foi. Dans ce monde inquiet et angoissé qui est le nôtre, votre témoignage a valeur d'exemple: vous êtes des artisans d'unité, vous êtes des porteurs d'espérance, vous êtes des messagers de salut".

(Message Paul VI à des missionnaires)



Le règne du Seigneur sur terre c'est une vie plus humaine pour les pauvres,



une vie d'amitié et de joie pour tous les hommes

Y A-T-IL UNE CRISE DE LA VIE RELIGIEUSE?

(INTERVIEW DU CARDINAL DANIELOU A RADIO-VATICAN)

Dans une interview accordée à Radio-Vatican le 23 octobre 1972, le cardinal Daniélou, qui participait à la réunion plénière des cardinaux et évêques membres de la congrégation des Religieux, où il avait fait un exposé sur l'état général de la vie religieuse, a déclaré que celle-ci traverse une crise très grave. Pour la surmonter, a-t-il dit, il faut mettre un terme à la fausse orientation que suivent beaucoup d'Instituts. Le cardinal a conclu en disant que, en cas de besoin, les supérieurs devaient permettre aux religieux qui "veulent rester fidèles aux Constitutions de leur ordre et aux directives de Vatican II" de former des communautés à part. Il a précisé par la suite qu'il ne pouvait s'agir que de solution extrême.



QUESTION: Eminence, existe-t-il réellement une crise de la vie religieuse et pouvez-vous nous en donner les dimensions ?

REPONSE: Je pense qu'il y a actuellement une crise très grave de la vie religieuse et qu'il ne faut pas parler de renouvellement, mais plutôt de décadence. Je pense que cette crise affecte avant tout le monde atlantique. L'Europe de l'Est et les pays d'Afrique et d'Asie présentent à cet égard une meilleure santé spirituelle. Cette crise se manifeste dans tous les domaines. Les conseils évangéliques ne sont plus considérés comme consécration à Dieu, mais envisagés dans une perspective sociologique et psychologique. On se preoccupe de ne pas présenter une façade bourgeoise, mais sur le plan individuel, la pauvreté n'est pas pratiquée. On substitue la dynamique de groupe à l'obéissance religieuse; sous prétexte de réaction contre le formalisme toute régularité de la vie de prière est abandonnée et les conséquences de cet état de confusion sont d'abord la disparition des vocations, car les jeunes demandent une formation sérieuse. Et, d'autre part, ce sont les nombreux et scandaleux abandons de religieux qui renient le pacte qui les liait au peuple chretien.

UNE FAUSSE INTERPRETATION DE VATICAN II

QUESTION: Pourriez-vous nous dire quelles sont, à votre avis, les causes de cette crise ?

REPONSE: La source essentielle de cette crise est une fausse interprétation de Vatican II. Les directives du Concile étaient très claires: fidélité plus grande des religieux et des religieuses aux exigences de l'Evangile exprimées dans les Constitutions de chaque Institut et en même temps, adaptation des modalités de ces Constitutions aux conditions de la vie moderne. Les Instituts qui sont fidèles à ces directives connaissent un vrai renouveau et ont des vocations. Mais, dans nombre de cas, on a remplacé les directives de Vatican II par des idéologies erronées que répandent nombre de revues, de sessions, de theologiens et, parmi ces erreurs, on peut mentionner:

La sécularisation. Vatican II a déclaré que les valeurs humaines devaient être prises au sérieux. Il n'a jamais dit que nous entrions dans un monde sécularisé au sens où la dimension religieuse ne serait plus présente dans la civilisation. C'est au nom d'une fausse secularisation que religieux et religieuses renoncent à leur costume, abandonnent des activites sociales et politiques à l'adoration de Dieu. Et ceci est, d'ailleurs, à contre-courant du besoin de spiritualité qui se manifeste dans le monde d'aujourd'hui.

Une fausse conception de la LIBERTE qui entraîne la dépréciation des institutions et des règles et exalte la spontanéité et l'improvisation. Ceci est d'autant plus absurde que la société occidentale souffre actuellement de l'absence d'une discipline de la liberté. La restauration de règles fermes est une des nécessités de la vie religieuse.

Une conception erronée de la mutation de l'homme et de l'Eglise. Si les environnements changent, les éléments constitutifs de l'homme et de l'Eglise sont permanents et la mise en question des élements constitutifs des Constitutions des ordres religieux est une erreur fondamentale.

AU BESOIN, FORMER DES COMMUNAUTES DISTINCTES

QUESTION: Mais entrevoyez-vous des remèdes pour surmonter cette crise?

REPONSE: Je pense que la solution unique et urgente est d'arrêter les fausses orientations prises dans un certain nombre d'Instituts. Il faut pour cela arrêter toutes les expérimentations et toutes les décisions contraires aux directives du Concile; mettre en garde contre les livres, revues, sessions où ces conceptions erronées sont diffusées; restaurer dans leur intégrité la pratique des Constitutions avec les adaptations demandées par le Concile. Là où ceci apparaît impossible, il me semble qu'on ne peut refuser aux religieux qui veulent être fidèles aux Constitutions de leur ordre et aux directives de Vatican II de former des communautés distinctes. Les supérieurs religieux sont tenus de respecter ce désir.

Ces communautés doivent être autorisées à avoir des maisons de formation. L'expérience montrera si les vocations sont plus nombreuses dans les maisons de stricte observance ou dans les maisons d'observance mitigée. Au cas où les supérieurs s'opposeraient à ces demandes légitimes, un recours au Souverain Pontife est certainement autorisé.

La vie religieuse est appelee à un immense avenir dans la civilisation technique; plus celle-ci se développera, plus le besoin de la manifestation de Dieu se fera sentir. C'est précisément le but de la vie religieuse. Mais pour accomplir sa mission, il faut qu'elle retrouve sa véritable signification et rompe radicalement avec une sécularisation qui la detruit dans son essence et qui l'empêche d'attirer des vocations.

PLUS ADMIRABLES QU'IMITABLES?

BILLET de J.-P. A.

Le jour de Noel, je remarquais des parents qui amenaient leurs enfants visiter l'Enfant Jésus de la Crèche. Cela me rappela un souvenir.

Il y avait, autrefois, dans ma paroisse d'origine, une cérémonie qu'on appelait la "bénédiction des enfants". Elle avait lieu ordinairement l'après-midi du dimanche de la Sainte Famille, donc vers la mi-janvier, au plus fort de l'hiver manitobain. Quand on songe aux conditions de l'époque – mauvais chemins, longs trajets en traîneau avec des chevaux, – ce devait être tout un "aria" pour les mères de famille de la campagne que d'avoir à préparer les petits pour cette cérémonie. Les grand-mères pourraient en dire long là-dessus.

Malgré les inconvénients, les gens venaient en grand nombre, entourés de toute leur progéniture. Et il y en avait! Dans ce temps-là, on ne semblait pas trop se preoccuper de ce que les contemporains appellent la planification!

Je ne me souviens pas trop des détails de la cérémonie. Pour nous autres, les enfants de choeur, le spectacle de cette marmaille grouillante et peu respectueuse du silence du lieu saint était un phénomène assez unique. Surtout quand on sait que notre Curé était intransigeant en matière de tenue et de décorum à l'église. Mais ce jour-là, il était d'une patience admirable. Notre vieux curé avait l'habitude (cetains appellent cela un "don") de parler longtemps! Il ne faisait pas d'exception pour la bénédiction des enfants. Je me rappelle vaguement qu'il proposait à tous la vie exemplaire de la Sainte Famille. Nous autres, les jeunes, nous devions, bien entendu, nous modeler sur Jésus obéissant, studieux, sage, parfait quoi! Au fond de nous-mêmes, nous pensions que c'était un défi impossible, une pieuse exagération de M. le Curé. Alors que nous, nous devions prendre pour modèle le Fils de Dieu lui-même, nos parents, eux, avaient à imiter Marie et Joseph, de très saintes personnes certes, mais tout de même des humains! Dans notre logique d'enfants nous trouvions que les chances de réussir était inégales! "Quand tu seras grand, tu comprendras!"...

Maintenant que je suis grand, est-ce que je comprends mieux? Je constate au moins une chose: il ne semble pas plus facile aux parents de s'inspirer des attitudes de Marie et de Joseph qu'aux jeunes de se laisser guider par la conduite de l'adolescent Jésus. Et il semble aussi difficile qu'autrefois (sinon plus) de proposer aux foyers chrétiens le modèle de la Famille de Nazareth.

Ce qui semble très difficile tout d'abord, c'est de se convaincre qu'avec toute sa dignité de Fils de Dieu, Jésus ait pu faire l'expérience parfois pénible de la croissance humaine, qui va de l'enfance à l'âge adulte. Nous savons qu'il n'a jamais péché, qu'il ne s'est jamais refusé aux voies de son Père. Mais nous avons beaucoup de difficulté à admettre que, même sans laisser le péché entrer dans notre vie, Jésus ait éprouvé les tiraillements de la croissance non seulement physique, mais aussi psychique et intellectuelle; qu'il ait dû assumer "librement" les dépassements et même les ruptures qu'exige de tout adolescent le passage de la sécurité enfantine à la responsabilité adulte.

Même difficulté pour les hommes et les femmes mariés qui s'habituent à voir Marie et Joseph sur un piédestal et ne parviennent pas à les voir vivre en chair et en os dans le contexte des préoccupations quotidiennes de parents et d'époux. Parce que Marie a eu la vocation particulière de rester toujours vierge et de ne pas faire l'expérience des relations conjugales, cela ne veut pas dire qu'elle n'a pas connu les joies et les inquiétudes et les espoirs d'une mère, l'épanouissement et le dépassement d'un dévouement et d'un amour d'épouse pour Joseph. Tout cela, elle l'a vécu accrochée à la foi et à l'espérance en un Dieu qui lui avait proposé un plan mystérieux, "impossible" seulement à celui qui ne croit pas, mais pas "à Dieu".

Quant à Joseph, "justice", c'est-à-dire sa fidélité au plan de Dieu sur lui, exigeait un suprême dépassement dans la foi. Il a goûté aux tourments intérieurs de tout époux et de tout père qui doit accorder sécurité et avenir à ceux qui font partie de sa vie et qu'il aime éperdument. Sa responsabilité particulière de nourricier d'un Messie aux apparences bien ordinaires et d'époux d'une femme destinée à rester vierge n'allait pas de soi; il lui a fallu assumer ce rôle à la lumière de la foi, sinon il n'y aurait jamais trouvé épanouissement, sérénité, joie.

La Sainte Famille demeure un trio abordable pour tout foyer chrétien si l'on prend bien soin de s'arrêter non pas aux vocations bien particulières et inimitables de chacune des personnes qui la composent mais plutôt aux attitudes intérieures que chacune a dû assumer pour bien remplir son rôle. Il faut aussi arriver à découvrir que ces attitudes-là en Jésus, Marie et Joseph sont l'oeuvre de l'Esprit de Dieu; un Esprit qui veut agir dans tout foyer prêt à ouvrir ses portes à autre chose que le simple confort matériel, que le succès technique ou économique ou purement intellectuel. A ce moment-là, le trio de Nazareth devient une source d'inspiration fort appréciable.

Développement et Paix du Canada érige un dispensaire en Ouganda

Dans une lettre circulaire adressée à ses parents et amis du Manitoba, le Père Pierre Dumaine, Père Blanc, autrefois du Manitoba et maintenant missionnaire en Ouganda, rapporte que l'Organisation canadienne de Développement et Paix a aidé, par d'importantes contributions, à faire construire un dispensaire dans un village éloigné qui se trouvait jusqu'ici privé de tout service de santé.

Voici le texte du Père Dumaine:

"Je me dois de vous parler d'un projet important pour Nnaluggi, Ouganda, réalisé en 1971 et terminé en 1972, grâce surtout à la générosité du mouvement canadien "Développement et Paix". C'est un dispensaire qui est une nécessité aigue, à cause de la position retirée de Nnaluggi, et du manque presque total de moyen de déplacement des gens, e.g. ce n'est pas rare qu'on se fasse déranger en pleine nuit pour transporter un malade d'urgence à l'hôpital, à 20 milles d'ici, Mityana.

Le projet avait échoué au moins deux fois au cours des 10 dernières années. Sans vouloir minimiser la contribution essentielle de "Développement et Paix", le succès acquis est dû surtout à mon confrère-curé, Pierre Landry, qui a pu en 'traiter' directement avec les autorités compétentes, durant ses 'vacances' au Canada en 1971.

Si vous vous demandez si nos gens ont contribué eux-mêmes à ce projet, la réponse est "oui". C'était une des conditions exigées par "Développement et Paix". Leur part a été un dixième du montant total, ce qui veut dire shs. 10,000/- (10 mille shillings), ou $1,500.00.

Un détail qui ne peut manquer de vous intéresser est que ce dispensaire n'est pas une 'institution privée'; si je peux m'exprimer ainsi, c'est un 'cadeau au pays de l'Ouganda'. C'est dire que, une fois les bâtiments terminés, nous remettons le tout au gouvernement, avec une acre de terrain donnée par notre archevêque, et même une voiture pour le personnel, qui pourra servir d'ambulance pour les cas urgents.

Le gouvernement prend donc charge complètement, s'engageant à traiter les gens gratuitement, et à payer les salaires des gardes-malades. Nous esperons que deux religieuses africaines, promises par une communauté, dont une est qualifiée, i.e. S.R.N. (State Registered Nurse), pourront ouvrir le dispensaire dès janvier '73, et y travailler plusieurs annees.

COMMENCEZ BIEN LA NOUVELLE ANNÉE AVEC CKSB

Chacun prend ses bonnes résolutions au début de l'année, et chacun aussi désire bien quelque chose pour le récompenser...

Voici ce que désireraient les employés de CKSB... et ce qu'on leur souhaite...

Ça vous permettra de les mieux connaître...

ROLAND COUTURE, gérant: "une bonne job pi de bons employés".

MAXIME DESAULNIERS, directeur des programmes : un jeu de bâtons de golf munis d'une souffleuse à neige pour lui permettre de jouer, même l'hiver.

FLORE TOUPIN, secrétaire particulière: encore bien des neveux et nièces afin de pouvoir tous les gâter.

ETIENNE BOHEMIER, directeur commercial, un téléphone portatif.

ROLAND BRODEUR, ingénieur: moins de cheveux blancs et plus de petits-enfants.

VINCENT ISABEY, rédacteur commercial: un salaire de $25,000 par année.

MARGUERITE LE DORZE, rédactrice commerciale : de la patience, beaucoup de patience.

ROMEO DUBREUIL, comptable: du courage pour la préparation des T-4.

GEORGES TREMEL, chef-nouvelliste: une baguette magique qui ferait fonctionner toutes les machines.

RONALD CHARTRAND, nouvelliste: une nouvelle antenne pour sa voiture.

CLAUDE ROY, nouvelliste: un peigne électrique.

PIERRE MONNIN, nouvelliste: une cigarette qui n'émet pas de fumée.

YVES FORTIER, chef-animateur: une belle voix pour chanter 'Je m'en vais au marché' (aux puces...).

CHRISTIAN LEROY, animateur: un cendrier anti-feu de 3 pieds de diamètre.

GERMAIN MASSICOTE, animateur: trois douzaines de crayons... à mâcher.

PAULETTE JUBINVILLE, animatrice, recherchiste, publiciste: une machine à écrire électrique.

ROGER LA RIVIERE, chef-technicien: le paradis à la fin de ses jours... à condition qu'il puisse y amener sa voiture.

GERALD PAQUIN, technicien-annonceur: un aide-mémoire electronique.

MARC REMILLARD, technicien: inventer une moto pour l'hiver.

CLAUDE GAUTHIER, technicien: des somnifères pour qu'il puisse dormir pendant trois semaines.

MICHEL DANDENNEAU, technicien: un réveille-matin muni d'un marteau.

NADINE HRYNECK, discothécaire: une paire de patins à roulettes pour pouvoir accomplir tout son travail.

ST-NORBERT AU 100 NONS

Un groupe d'étudiants et de professeurs de l'école secondaire de St-Norbert présentera une boîte à chansons au 100 NONS le samedi 6 janvier. "Emmène-toi chez moi" fut présenté à St-Norbert les 5 et 7 décembre. Plus de 850 personnes ont assisté à ces deux soirées. Le spectacle au 100 NONS regroupera les artistes suivants: Joanne Lavallée, Richard Guénette, Jean-Marc Lagassé, Roger Lagassé, Evelyne Girardin, Hélène Boutin, Marylyne Beaudry, Richard Laurencelle, Suzanne Joyal, Nicole Marion, Carol Atwell, Joanne Tellier, Marlise Gibson, Diane Vouriot, Denise Desloge, Gloria Lechyshun et Dale Neilson. Les musiciens seront Steve Khan et Burt Hague à la guitare, Carol Atwell à l'orgue et Robert Lagassé à la batterie. Les billets pour le spectacle "Emmène-toi chez-moi" sont en vente au Secrétariat du Centre culturel de Saint-Boniface (233-4951).

Le 13 janvier le 100 NONS offre son premier BOUCHE-TROU aux personnes intéressées aux discothèques. Par BOUCHE-TROU on entend une boîte à surprises où l'on pourra entendre soit des artistes, soit des disques, soit de l'improvisation musicale. L'entrée est gratuite et les portes ouvriront à 8h30.

Le prochain spectacle organisé par le 100 NONS aura lieu la fin de semaine du 19 au 21 janvier. Georges Paquin et Gérald Paquin seront mis en vedette. Les billets de ce spectacle seront mis en vente bientôt.

FESTIVAL DE LA CHANSON DE GRANBY

Le 9 décembre dernier se tenait à l'Escale le quatrième Gala du Festival de la Chanson de Granby consacré aux auteurs-compositeurs interprêtes et aux interprètes-amateurs du Québec et du Canada français.

A l'annonce du verdict des membres du Jury plus de quatre cent cinquante personnes se sont levées pour manifester bruyamment leur approbation et couvrir les deux Lauréates d'applaudissements chaleureux.

Celles-ci, Carmen Robert de St-Hyacinthe et Claudette Gagnon de Montréal, à la fois émues et resplendissantes de joie ont monté sur scène pour y recevoir de nombreux prix et poser pour les photographes.

L'organisation du Festival leur offre ses meilleurs voeux de succés et se réjouit de l'ampleur que le Festival prend d'année en année.

RÉSULTAT FINAL

1er prix auteur-compositeur interprête, Mlle Claudette Gagnon, Montréal. 2e prix auteur-compositeur interprête, M. Robert Paquette, Sudbury, Ontario. 3e prix auteur-compositeur interprête, Mlle Louise Auger, Montréal. 4e prix auteur-compositeur interprête, M. Alain Dorval, Montréal.

1er prix interprête, Mlle Carmen Robert, St-Hyacinthe. 2e prix interprête, Mlle France Line, Longueuil. 3e prix interprête, Mlle Fabienne Thibeault, Montréal. 4e prix interprête, Mlle Ginette Rousseau, La Salle.

Réception de Julien Green au fauteuil de François Mauriac à l'Académie française

Julien Green est né à Paris, le 6 septembre 1900 de parents américains, originaires du Sud des Etats-Unis, mais très attachés à leur ascendance britannique. Cette double appartenance américaine et française, qui ne fut légalisée que l'an dernier, grâce à l'intervention du Président Pompidou accordant à Julien Green le droit de se réclamer des deux nationalités et de siéger à l'Académie, qui reste interdite aux ressortissants étrangers, marqua profondément toute la jeunesse et aussi les premiers écrits de Julien Green. Ballotté entre deux langues, deux patries, deux cultures et surtout deux confessions religieuses, le romancier erra quelque temps avant d'oser asseoir son oeuvre sur une dualité qui, loin de l'écarteler, lui donne au contraire toute sa richesse: en effet, Green non seulement finit par s'accepter comme un étranger au monde, mais aussi centre la plupart de ses livres autour du thème de la misère morale et métaphysique d'un homme qui n'est jamais qu'un "voyageur sur la terre".

Ainsi, peu à peu, Julien Green accepta de resserrer son identité: après avoir publié, en 1942, un vigoureux "Pamphlet contre les catholiques de France", il se convertit au catholicisme. La première Guerre Mondiale l'avait conduit à s'engager successivement dans les armées française et américaine et, la paix revenue, ses études achevées à l'université de Virginie, il s'installa définitivement en France où parut, en 1926, "Mont-Cinère", son premier roman. Cette évocation d'une bourgeoisie oppressée et repliée sur elle-même, ennuyée et maléfique, ne manqua naturellement pas d'être comparée aux tableaux que, depuis quelques années déjà, Mauriac donnait de milieux semblables et identiquement dévorés par la tragédie. Mais en dépit de certaines similitudes, le Sud-Ouest français de Mauriac n'est pas le Sud américain de Green, ni leur catholicisme assumé de la même façon: chez l'un, le Mal est toujours menaçant, tandis que chez Green, de plus en plus, il devient un envoûtement.

D'autres livres porteront encore l'empreinte anglo-saxonne ("Suite Anglaise", "Moira", "Chaque Homme dans sa Nuit", "Terre Lointaine", ainsi que deux pièces de théâtre, "Sud" et "L'Ombre"); mais l'essentiel, bien évidemment, n'est pas dans cette localisation géographique, même si dans d'autres romans ("Adrienne Mesurat", et "Léviathan", par exemple) la province américaine s'efface derrière la française dans un rapprochement qu'on ne cesse de souligner, du monde de Mauriac. Plus vraisemblablement, Green se cherche encore spirituellement, ce qui expliquerait peut-être qu'il se complaît dans le sillage d'autrui; ce n'est qu'après "Le Visionnaire", qui date de 1934 et surtout avec "Minuit" (1936) que le romancier s'épanouit vraiment, non pas dans un lieu ou une réalité bien déterminée, mais dans ce que Hegel nommerait "la conscience malheureuse".

Chez Mauriac, la tragédie est présente dès le début du roman; chez Green, elle n'éclate qu'à la fin, alors qu'on avait cessé d'espérer le contraire. Chez Mauriac, le Mal fait irruption et on l'élimine après avoir pleuré ses ravages; chez Green il est une constante mystérieuse et fascinante, venue des tréfonds de l'humanité et à l'écoute de laquelle le romancier se tient en permanence. C'est pourquoi, tandis que Mauriac se soucie beaucoup de la psychologie et des conditions sociales de ses personnages, Julien Green — qui, au fond, dédaigne le monde extérieur — dépasse toujours les frontières socio-géographiques pour fouiller des obscurités plus vastes et montrer les machinations autrement secrètes des forces des ténèbres. De là vient probablement que le roman greenien est finalement plus inquiétant que celui de Mauriac, car il est plus subtil dans son élaboration, à la fois "Journal de l'inconscient" et "étapes d'un long voyage intérieur" selon les définitions de son auteur, et en même temps plus sobre, malgré son aspect fantastique et profondément onirique.

Mais il aura fallu attendre que Julien Green publie son "Journal" (composé jusqu'à présent de 9 volumes) pour comprendre la véritable signification de son oeuvre romanesque: autobiographique, d'abord ("Il me semble que je n'arriverai jamais à sortir de l'autobiographie" notait-il récemment) mais aussi médiumnique, ce qui est plus surprenant. Green s'explique un peu là-dessus dans le dernier volume du "Journal": "Il y a en moi quelqu'un que je ne connais pas, qui dicte des livres à celui qui les écrit et qui est moi-même. Cet autre moi ne peut s'exprimer que si je me mets à ma table pour écrire un roman." Romancier-médium? Peut-être; Green, d'ailleurs, ne fait aucun plan, ne conduit pas ses récits, ne rature presque jamais: il se contente d'écrire, de se laisser guider. D'autres que lui se croiraient simplement inspirés: Julien Green, ignorant encore qu'il a été choisi et écrivant justement pour essayer de l'apprendre, ne se veut qu'un rêveur à qui on tiendrait la plume pour dire le Désir et la Mort, la Recherche de l'Absolu et la faim insatiable de Dieu, la passion de la Musique et la quête, obstinée, de la Lumière. Un de ses volumes — le tome VIII du "Journal" — s'intitule "Vers l'Invisible"; ce pourrait être, comme un critique l'a très justement remarqué, le titre de toute son oeuvre, de cette oeuvre secrète et envoûtante, intemporelle dans son alternance constante entre l'ombre et la clarté.



films à la télé

SAMEDI 6 JANVIER
20h30 – "Secret de l'épervier noir". Film d'aventures réalisé par Domenico Paollela avec Lex Barker, Livio Lorenzon et Walter Burnes. Pour récuperer des documents d'une extrême importance, l'amirauté espagnole dégrade publiquement un de ses capitaines dans le but de lui faciliter son approche auprès des pirates. Sa bravoure et sa générosité seront récompensées. (It. '61)
23h30 – "Rires et frissons de papa". (Days of Thrills and Laughter). Film réalisé par Robert Youngston avec Charlie Chaplin, Laurel et Hardy, Pearl White. Anthologie des comédies, mélos et thrillers des années '10 à '20. (USA '61)

DIMANCHE 7 JANVIER
23h30 – "L'ange bleu". Drame psychologique réalisé par Josef von Sternberg avec Emil Jannings, Marlene Dietrich et Hans Albers. Un vieux professeur, drapé de sa dignité, est ridiculisé par ses élèves notamment après s'être laissé entraîner dans une aventure amoureuse. (All. '30, sous-titré)

LUNDI 8 JANVIER
23h25 – "Un homme et une femme". Drame psychologique réalisé par Claude Lelouch, avec Jean-Louis Trintignant, Valérie Lagrange, Anouk Aimée. Un homme, Jean-Louis Duroc, coureur automobile, et une femme, Anne Gauthier, scrip-assistante, se rencontrent par hasard à Deauville où l'un et l'autre visitent un jeune enfant en pension. Les enfants d'abord les réunissent, puis d'autres rencontres leur apprennent à se mieux connaître. Ils sont tous deux prématurément et tragiquement devenus veufs. Il l'aime déjà, mais pourra-t-elle oublier son premier grand amour?. (Fr. '66)

VENDREDI 12 JANVIER
23h25 – "Moderato Cantabile". Drame psycho-pathologique réalisé par Peter Brook, avec Jeanne Moreau, Jean-Paul Belmondo et Pascale de Boysson. Alors qu'elle assiste à la leçon de piano de son fils, Anne Desbaresdes est témoin d'un meurtre. Après la leçon, elle rôde autour du café où a eu lieu le crime, et y rencontre Chauvin. La conversation porte sur le drame. Les rencontres se renouvellent quelques jours, puis Chauvin part. Anne retrouve sa vie solitaire. (Fr. '60)

cbwft

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 6 JANVIER

12 30 *D'hier à demain
13 30 *Les héros du samedi
14 30 *Grangallo et Petitro
15 00 *Mon ami Ben
15.30 *Téléchrome
16 30 *Lassie
17 00 *Le monde en liberté
17 30 Français d'aujourd'hui
18 00 Le comte Yoster a bien l'honneur
18:30 *Yogi l'ours
19 00 *Walt Disney
20 00 *Championnat canadien de curling
20 30 *Cinéma
22 00 *A propos
22 30 *Au masculin
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Cinéma

DIMANCHE 7 JANVIER

12:30 *Magazine de la semaine verte
13 30 *Sporthèque
14:30 *Poly à Venise
15 00 *Le Prince Saphir
15 30 *Revue de l'année
16:30 *Fantaisie lyrique
17.00 BD
18.00 *Consommateurs avertis
18 30 Le 30 – Dimanche
19 00 *Quelle famille
19.30 *Les beaux dimanches
22 00 *Montand chante Prévert
23.00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 Ciné Club

LUNDI 8 JANVIER

13:50 *Les Chiboukis
14:05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Pointes et contrepointes
16 00 *Bobino
16 30 *Maigrichon et Gras Doubl
17:00 *Une aventure d'Astérix le Gaulois
18 30 En bloc
19 30 *Cher oncle Bill
20:00 *Les forges de St-Maurice
20.30 *Mont-Joye
21:00 *Enrico Macias à l'Olympia
21 30 Au pays de Neuve France
22 30 *Les Grand-mères
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 *cinéma

MARDI 9 JANVIER

13 50 *Les cent tours de Centour
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15:45 Minute Moumoute
16 00 *Nic et Pic
17 00 *Daniel Boone
18 00 *Les espiègles rient
18 30 En bloc
19 30 *Les belles histoires des Pays d'En-haut
21:00 *Rue des Pignons
21:30 Au point
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 *Cinéma

MERCREDI 10 JANVIER

14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Clak
16:00 *Bobino
16 30 *Fanfreluche
17:00 *Cent filles à marier
18 00 *Dossiers
18 30 En bloc
19:30 *Le travail à la chaîne
20:00 *Témoignages
20 30 *Marcus Welby
21 25 Opinion
21:30 *Génies en herbe
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 *Cinéma

JEUDI 11 JANVIER

13:50 *Les cent tours de Centour
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15.45 Minute Moumoute
16:00 *Bobino
16.30 *Le Major Plum-Pouding
17:00 *Alerte dans l'espace
18:00 *Lance Lot, agent secret
18 30 En bloc
19 30 *Les grands films
21:30 Au point
22 00 *Appelez-moi Lise
23.00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23.25 *Cinéma

VENDREDI 12 JANVIER

12:35 *Femme d'aujourd'hui
13.30 Emission scolaire
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15.45 *Au jardin de Pierrot
16.00 *Bobino
16 30 *Picot ne
17:00 *Le Grand Chapparal
18 00 *Les Pierrafeu
18 30 En bloc
19 30 *Les Règles du jeu
21 00 *Le 60
22 00 *Appelez moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma



AU 100 NONS

SAMEDI
LE 6 JANVIER
8h30

EMMENE-TOI CHEZ-MOI

avec

Joanne Lavallée
Richard Guénette
Jean-Marc Lagassé
Roger Lagassé
Evelyne Girardin
Hélène Boutin
Marylyne Beaudry
Richard Laurencelle
Suzanne Joyal
Nicole Marion
Carol Atwell
Joanne Tellier
Marlise Gibson
Diane Vourlot
Denise Desloge
Gloria Lachychun
Dale Neilson
Steve Khan
Burt Hague
Robert Lagassé

pour réserver vos billets composer

233-4951

SAMEDI
13 JANVIER
8h30

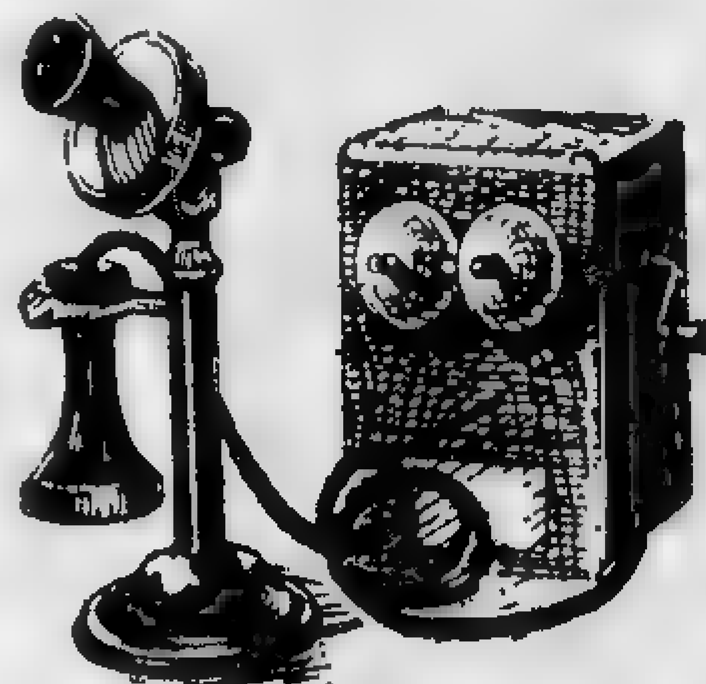
BOUCHE-TROU

DISQUES?
ARTISTES?
IMPROVISATION?

entrée gratuite

INFORMATIONS CULTURELLES





COMPOSEZ 233-4951

Le NOUVEAU SECRETARIAT
du Centre Culturel de Saint-Boniface
offre QUATRE précieux services
aux Franco-Manitobains
et à leurs groupes culturels:

1 - Toutes les informations (prix de billets, dates de spectacles, etc.) traitant des activités des groupes culturels, tels le Cercle Molière, le 100 NONS, les Intrépides, les Gais Manitobains, Mélo-Mani, etc., sont disponibles au Secrétariat. Notre réceptionniste se fera un plaisir de vous fournir ces informations.

2 - Les groupes culturels désirant profiter de ce service d'informations peuvent soumettre tous les détails de leurs activités au Secrétariat. Ces informations seront ensuite transmises aux personnes qui s'adresseront au Secrétariat.

3 - Pour faciliter les contacts entre le public ET le Centre Culturel, le Cercle Molière et le 100 NONS, tous les appels téléphoniques venant de l'extérieur passent par le STANDARD du Centre.

4 – Achetez vos billets pour les activités des groupes culturels en composant 233-4951 ou en vous présentant au Secrétariat du Centre Culturel.

Le CENTRE CULTUREL est à votre service...233-4951

DU LUNDI AU VENDREDI : 9h00 à 17h00
SAMEDI : 10h00 à 15h00

PS

PAR CLAUDE DORGE

UN AUTRE CHAPITRE DANS L'HISTOIRE DE MON ARBRE DE NOËL

Voilà! c'est fini. Les aiguilles de mon arbre de Noel tombent comme une pluie d'été. J'aurai bientôt à descendre mes décorations. Noël sera passé. Dommage! Ce fut un très beau Noël : j'espère que le vôtre le fut, aussi. Heureusement, nous n'avons pas eu à endurer le grand froid de Noël dernier. Hourra! pour le temps doux.

MISTÈRE

Il semble qu'on n'a eu que des éloges pour le "Mistère de Noël". Avec raison. Comme j'ai eu peu à faire avec ce spectacle, je me permets d'ajouter que c'est un des plus beaux spectacles jamais vus par ici. Ce qui m'attriste est le fait qu'il y a beaucoup de gens qui n'ont pas vu cette représentation, bien que la Cathédrale, qui contient près de 1,000 personnes était pleine tous les soirs. Espérons que le CM pourra être persuadé d'en faire un événement annuel.

LA BELLE AU BOIS DORMANT

Quelle plus belle façon de passer les quelques heures avant de se rendre à la messe de minuit que de voir, aux Beaux Dimanches, "La belle au bois dormant" représentée par le Ballet National du Canada mettant en vedette le chorégraphe, Rudolph Nureyef. C'était un ballet d'une grande beauté. Les costumes et les décors étaient magnifiques. La réalisation, filmée sur scène, était signée Norman Campbel. On dit que Nureyef avait refusé qu'on filme "La belle" en studio. Donc, on a résout les problemes techniques et on l'a filmee sur scene. Dommage qu'on n'a pas cru bon d'en faire de même avec le "Mistère de Noel" (c'est d'autres qui me l'ont fait remarquer...). Peut-être n'avons-nous pas la compétence requise ici même à Winnipeg pour réaliser un tel projet.

LE BALLET ROYAL DE WINNIPEG

Du 27 au 30 décembre, c'est le Ballet Royal de Winnipeg qui danse sur la musique enchantrice de Tchaïkovski: Casse-noisettes. J'ai hâte d'assister a cette soirée qui, nous dit-on, sera le point culminant de la saison. On annonce deja qu'on dansera a guichet ferme. Norman Campbel assistait a la premiere: filmera-t-il ce ballet aussi?

THE GREAT WALTZ: POUR TOUTE LA FAMILLE

Il est rare de ces temps-ci de pouvoir dire qu'un film est pour toute la famille. De nos jours, les realisateurs s'amusent avec la violence et le sex comme si rien n'y était. Mais voici, qu'au cinéma Grant Park, on présente un film pour toute la Famille: "The Great Waltz". Les prises de vues sont très belles. Les décors sont très agréables à l'oeil: les montagnes, les palais, les salons. Les costumes sont magnifiques. Mais, il serait facile, à cause de certaines lacunes, d'être méchant en parlant de ce film. Le scénario semble avoir été écrit par et pour les jeunes de 6 ans, ce qui fait plutôt insultant pour les adultes, par moments. On a réduit les belles orchestrations des mélodies des Strauss (sénior et junior) pour qu'elles semblent être des "One hundred and one strings". On a laisse passer d'impardonnables erreurs. un orchestre de 15 membres qui a un volume de 120 musiciens, des valses où les cymbales résonnent "jouées" par un orchestre où il n'y en a aucune, les mêmes danseurs que l'on revoit partout en Autriche — à la cour, en ville, en campagne — à Paris, et même dans le train et sur le bateau entre les deux. Et que dire de cette narration chantée et ce maquillage aussi épais sur les comediens que sur leurs cols ? Artistiquement, ce film est aussi pauvre que l'etait le film de Ken Russel sur la vie de Tchaïkovski, mais il est beaucoup plus divertissant: une bonne sortie de Noel en famille.

ERRATA :

M. le juge Alfred Monnin demandait, comme cadeau de Noel, un livre illustré sur l'art franco-canadien et une étude récente sur la situation politique au Québec. J'espère qu'on les lui a offerts.

Mes sincères souhaits pour une bonne année à tous!

SPECTACLE À ST-MALO

"L'HISTOIRE DU SALUT"





C'est le cas de le dire: "C'est une Histoire que l'on ne saurait croire", que ce spectacle tant il a été préparé dans peu de temps et, au dire de tous, tant il a été réussi!

Son succès est dû à deux facteurs particuliers: d'abord, son caractère religieux; ensuite, la coopération de tous. La preuve de son succès: l'atmosphère de mystère et de silence qui y régnait. En trois mots: 11 scènes, 17 personnes impliquées dans la préparation, et 53 acteurs differents... sans compter les membres du choeur de chant.

Même avant d'entrer, vous vous sentiez pris dans je ne sais quoi de joyeux, de paisible, de mystérieux: une température idéale qu'adoucissaient encore des airs de Noël, venant quelque part comme des clochers... c'était l'invention de M. le curé Nadeau. Il y est allé de plusieurs idées, notre bon et surnaturel curé : à lui l'idée des 2 premières scènes, l'entrée de la Bible et du prophète Isaïe; et des deux dernières, la présentation au temple et l'apothéose de la croix. A lui va notre gratitude pour la permission d'utiliser l'eglise. Disons aussi toute notre reconnaissance à M. Denis Maynard, notre commentateur, toujours disponible et qui nous éveillait au sens des différentes scènes. La lecture d'un récit évangelique accompagnait chaque scène qui etait suivi de cantiques familiers et cependant toujours nouveaux.

1ere scene. Entree solennelle de la Bible, portee par Gérald Hamonic, éclairée par deux cierges que tenaient Robert Courcelles et Pierre Morin, Livre sacré qui contient toute cette Histoire de notre Salut. Le Livre etait fortement illumine par les seules lumieres dans l'église dans ce moment, lumières diffuses et mobiles, capables de suivre le Livre jusqu'au lutrin où il fut déposé au chant de "Ta Parole, Seigneur est vérité"... Les jeux de lumières le long des scènes, étaient la responsabilité de M. Gilles Hébert, électricien bien connu de la région. Il était aidé, dans l'opération, par Mme Helène Hébert, institutrice à l'école de St-Malo et par son petit homme, Jocelyn, âgé de 9 ans.

2e scène. Entrée mystérieuse du prophete Isaïe... solennelle aussi: M. Pierre Laroche dans sa longue robe blanche drapée de vert foncé, et sa chevelure et longue barbe blanches, grâce au jeu de lumieres, paraissait plus grand qu'à l'ordinaire. Il s'avançait dans l'allée centrale de la nef, au chant de "Vers toi, terre promise", portant le parchemin sur lequel était ecrite la prophétie d'Isaïe, 7, 10-14. Dans la lecture qu'il en fit lui-même, et dans ses gestes, il était rien moins que dramatique! Au même moment où Isaïe fut inspiré de la vision de la Vierge Marie, elle apparut voilée, dans la penombre. Elle devait être dans toutes les autres scènes du spectacle jusqu'à la croix.

3e scène. Commençant avec Isaïe, 700 ans avant J.-C., Gabriel Hamonic avec Pierre Morin et Robert Courcelles faisaient passer devant nos yeux les différents siècles où le monde a attendu le Messie 700 ans av. J.-C., 600...,0, au chant de "Venez Divin Messie".

4e scène. L'Annonciation. Responsable: Mme Jocelyne Hebert. Vierge Marie Mlle Lucie Maynard; L'Ange Gabriel: Mme Madeleine Hamonic. Ici, notre lecteur, M. Cyrille Hebert, à la voix chaude et claire, a dû être remplacé à la dernière heure... le tragique accident du #59 en a éte la cause. Au choeur: Ave Maria de Lourdes avec M. Paul Forest, soliste. Pour ralentir le mouvement des scènes, M. le curé avait suggeré de l'orgue et Mme Arpin n'est pas embarrassée ni dans le choix ni dans la variété du jeu. Elle n'a pas peu aidé à faire prier et à l'atmosphère générale de la soirée.

5e scène. Nativité. La Vierge et Lucien Gosselin, St-Joseph, et une poupée pour l'Enfant. On connaît les talents artistiques de Mme St-Hilaire, la responsable, ici. Dans peu de temps, elle nous a confectionné une crèche et... un Saint-Joseph. Mme St-Hilaire avec Sr Jeanne St-Vincent, une autre artiste, et à la dernière heure, ont ajouté pour arrière-plan, un tableau representant Bethléem avec un ciel étoilé. Tout s'est fait presque par enchantement dans ce spectacle. Dans cette scène de la Nativité, la lumière et le chant ont été particulièrement effectifs; le choeur, à 4 voix: "Silent Night" et "O Nuit de paix", "Minuit Chrétiens", et "Dans le silence de la nuit". Tout le monde adore avec Marie et Joseph... recueillement intense, silence profond, de la paix comme seules les choses divines peuvent en apporter. On aurait voulu que cela se prolonge indefiniment, mais les bergers viennent offrir un contraste.

6e scène. 14 bergers éparpillés dans les champs et autour d'un feu rouge qui se reflète dans les visages les plus proches.

7e scene. Arrivee de l'Ange Gabriel qui de sa lumiere emerveilla les bergers. Ensuite la troupe celeste: 15 anges dont les robes toutes blanches d'abord, prennent différentes couleurs dans les lumières diffuses. Au choeur, on chante "Les Anges dans nos campagnes" et les anges de se joindre pour le Gloria... Le "Ça, bergers" emmène les bergers à la crèche. Responsables de la scène des bergers Mme Armande Marion, Mme Lina Malo, M. Adonaï Marion, M. Paul Forest... chaque maman aidait son enfant dans la confection des costumes. Pendant l'adoration des bergers, chant: "Away in the manger".

8e scène. Les enfants à la crèche – Un autre heureux contraste – au chant si gai et si vivant de "Dans cette étable". 8 enfants très ordinaires dans leur simplicité et leurs habits aux couleurs variées. Responsables: les religieuses.

9e scène. Les Rois Mages venant du lointain Orient: M. Louis Gosselin, M. Gilles Robert et M. Philippe Marion. Responsables Mme Gisèle Marion, Mme Philippe Marion et Mme Paulette Gosselin. S'il y avait eu concours quant aux costumes et à la stature des personnages choisis les Rois Mages seraient arrivés, sans contredit, les premiers. Après l'offrande des cadeaux traditionnels et au milieu du parfum de l'encens, pendant quelques minutes encore d'adoration silencieuse, le chant de "Adeste Fideles".

10e scène. Pour la 10e scène, M. Pierre Laroche laisse le choeur de chant, pour nous faire lecture du recit de la Presentation au Temple. Responsable: Sr Yvonne Gagné. Le vieillard Siméon, M. Etienne Dubois, fut très imposant dans son geste de réception de l'Enfant-Dieu et à sa présentation au Père, à la lecture du "Nunc Dimittis". Et nous etions prets pour l'Apotheose de la croix.

11e scène. Les personnages qui s'etaient un peu eloignes du centre de la scene à l'entrée des Rois Mages, y reviennent pour faire face au crucifix du sanctuaire qui, par le jeu de lumières tour à tour jaunes, rouges, bleues et blanches, attire tous les regards et touche tous les coeurs. Dans un fond de musique bien choisi, M. Pierre Laroche, de sa voix profonde, nous donne le message final composé par M. le Curé.

"Un glaive transpercera ton coeur". A peine est né le Sauveur, que déjà nous entrevoyons la croix. Le Sauveur n'a pas apporté la croix sur la terre, il lui a donné un sens et en a fait son étendard de triomphe. C'est pour cela qu'il est venu dans le monde. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime.

Nuit de Noël ! Nuit de Résurrection, voilà les deux pôles de la belle Histoire du Salut."

Et pour finir, tous les spectateurs sont debout et chantent avec le choeur final "... victoire, tu regneras!"

En plus d'un sincère Merci à tout le monde, chaleureuses felicitations à M. Gilles Forest et à son choeur de chant. Et Mme Hélène Arpin, c'est de l'or... un vrai trésor!

Sr Marie-Elzéar,
coordonnatrice du tout

AS-TU DEUX MINUTES?



GRAND TIRAGE d'une MOTO[illegible]

Valeur $975 Gracieuseté [illegible]

Un abonnement à LA LIBERTÉ vaut une chance de gagner cette MOTONEIGE

LA LIBERTÉ

Pour un an ($6.00)
Pour 5 ans ($25.00)

Abonnez-vous - hâtez-vous - avant le 31 janvier

Écrivez à: C.P. 96 St-Boniface R2H 3B4	Téléphone: 247-4823 (frais renversés)	Nom ______ Adresse ______ Code postal ______

PROCHAINES ÉLECTIONS EN FRANCE

Les prochaines élections législatives auront lieu en France les 4 et 11 mars prochains.

Nos compatriotes de l'étranger peuvent participer au scrutin en utilisant le vote par procuration, à condition qu'ils soient inscrits sur une liste électorale en France.

Le Consulat détient des modèles de procuration qui sont à établir au nom d'un mandataire inscrit dans la même commune que le mandant.

Il est nécessaire que ces documents parviennent aux mairies 48 heures avant le scrutin ce qui revient à dire qu'en raison des délais postaux, le Consulat doit les expédier le 23 février au plus tard.

Le Petit Coin

Bonne Année,
les amis! Venez m'aider
à souffler la chandelle.
Ma page a un an
aujourd'hui!
Bicolo



J'ai reçu des centaines de belles
CARTES DE NOËL
Voici les chanceux qui se gagnent les prix suivants :

Catégorie A — 6 ans et moins		
1er prix	Annette Dufault, 6 ans, Somerset, Man. No 846	Jeu Super Oddkins
2e	Jocelyne Dansis, 6 ans Lorette, Man No 1082	Jeu Spirotot
3e	Monique Lagarde, 6 ans 212, rue Berry, St-Boniface No 303	Jeu Colorola
Catégorie B — 7 - 8 ans		
1er prix	Hélène Nolin, 8 ans Ile-des-Chênes, Man. No 504	Montre-bracelet
2e	Roger Kirouac, 8 ans La Broquerie, Man. No 99	Jeu "Pinochio"
3e	Charles Létourneau, 7 ans 2383, Briar Hill Drive Ottawa, Ontario, No 1036	"Famille Partridge"
Catégorie C — 9 - 10 ans		
1er prix	Jacqueline Désautels, 10 ans St-Pierre, Man. No 174	Montre-bracelet
2e	Rémi Aquin, 9 ans Morinville, Alberta, No 573	Radio-transistor
3e	Jeanne Désilets, 9 ans 616, Municipal Rd. Charleswood, Man. No 217	Jeu "Finance"
Catégorie D — 11 - 12 - 13 ans		
1er prix	Nicole Bazin, 11 ans N.-Dame-de-Lourdes, No 596	Montre-bracelet
2e	Gilles Hébert, 11 ans St-Pierre, Man. No 333	Radio-transistor
3e	Bernadette Grégoire, 12 ans Lorette, Man. No 503	Jeu "Concentration"

Courrier de Bicolo

Cher Bicolo,

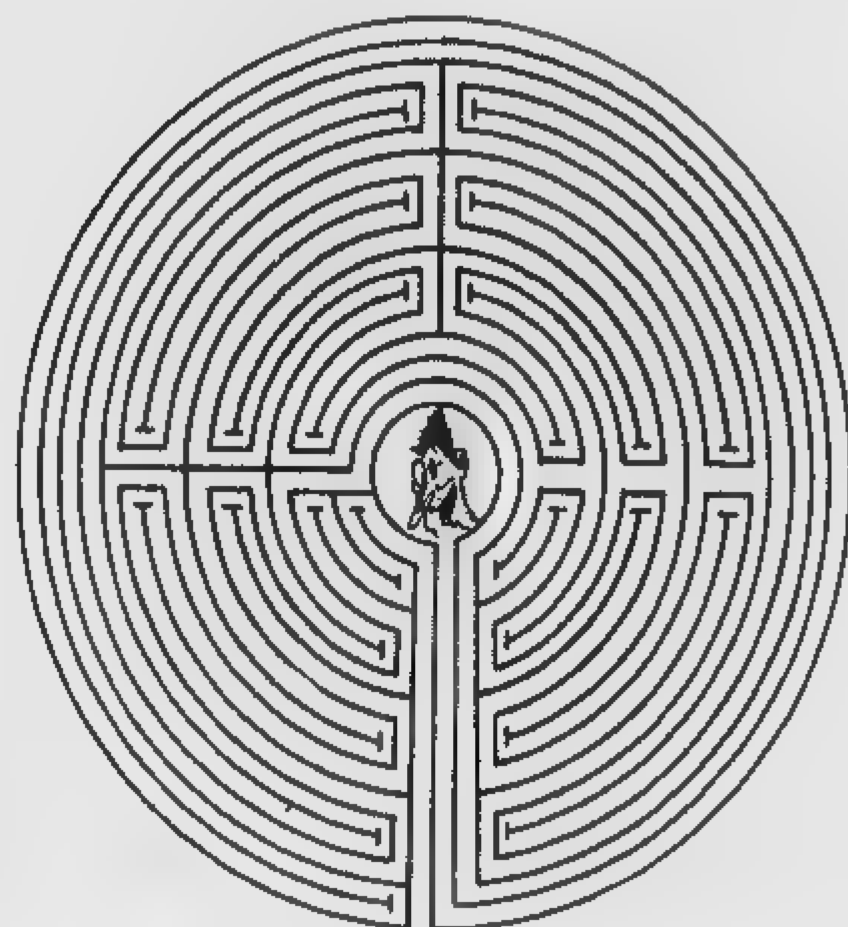
J'ai commencé à lire vos belles pages de Bicolo. Je les trouve très intéressantes. Chaque semaine, j'ai hâte de recevoir le journal.

Michel Gagné, Ottawa.

Cher Bicolo,

Merci pour le beau livre et disque que tu m'as envoyés.

Gérald Desmarais





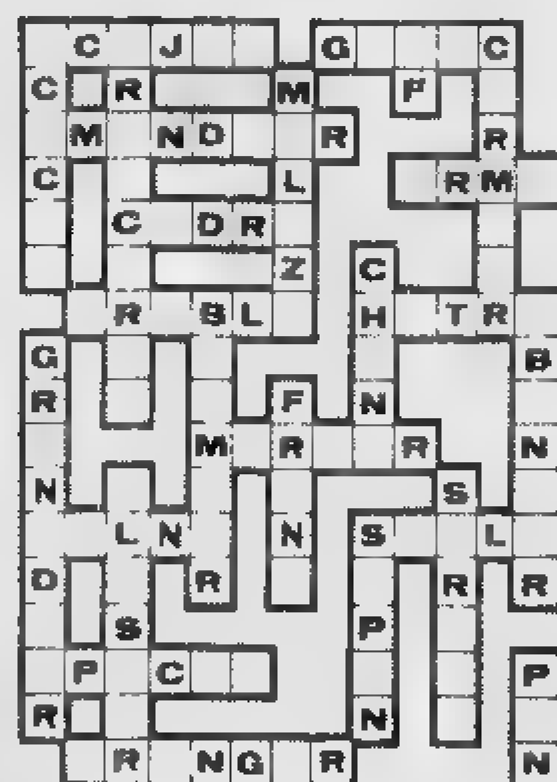
PETIT TEXTE:

Dans ce texte certains mots ont été mal écrits. C'est-à-dire que l'ordre des lettres n'a pas été respecté. Peux-tu t'amuser à faire la correction.

Exemple: Marie-Andrée a mal au ventre
Marie-Andrée a mal au treven.

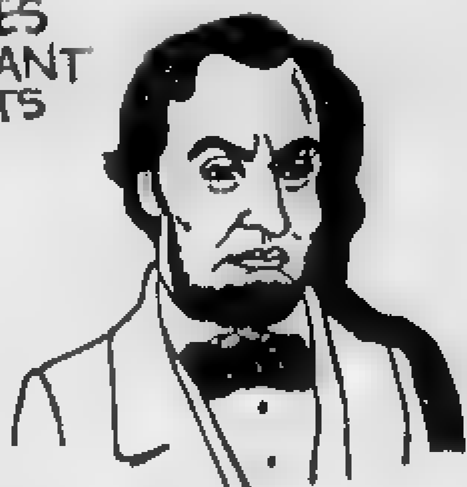
Marie-Andrée est très (tencoente). Sa maman lui a donné en (aucade) pour sa (tiée) une jolie (apopeu) vêtue de (teldenle) (crime) dit Marie-Andrée en embrassant très fort sa maman (ériche). Tu sais comment je nommerai ma (pppeue)? ajoute-t-elle. Eh bien elle s'appelera (Teutèche) comme ma meilleure [illegible]. Qu'en penses-tu? C'est vraiment (jlie). N'est-[illegible]?





QUI EST QUI ?

BAPTISEZ CES HOMMES CÉLÈBRES EN UTILISANT LES PRÉNOMS EXACTS



A — Philippe
B — Abraham
C — Francis
D — Jules
E — Wilfrid
F — Léon
G — Roald
H — Hernando
I — Louis
J — Benjamin



1 — Cortès
2 — Lincoln
3 — Amundsen
4 — Frontenac
5 Tolstoï
6 César
7 — Franklin
8 Drake
9 - Petain
10 Laurier

H-1, B-2, G-3, I-4
F-5, D-6, J-7, C-8
A-9, E-10

CHERCHE L'INTRUS: CHAMPIGNONS - TOUS LES OBJETS COMMEN-CENT PAR "B"

Cherche l'intrus...



"L'intrus" signifie un objet qui est différent des autres d'une façon particulière.

veux-tu savoir
D'où vient le calendrier ?

Dans le premier calendrier des Romains, l'année commençait en mars et ne comptait que dix mois. Certains d'entre eux ayant, alors, 39 jours. Seuls les 4 premiers mois avaient un nom propre. Mars empruntait son nom au dieu de la guerre, avril évoquait la terre entrouverte par la poussée des jeunes plantes. Mai, voulait être le plus éclatant des mois. Juin pour ses longues journées, rappelait Junon, déesse de la lumière. On désignait les autres mois par leur place respective: le cinquième, le sixième, etc. C'est ainsi que le septième les Romains disaient: september, huitième, october, neuvième november, dixième december, ce qui a donné en français, septembre, octobre, novembre et décembre. Mais cette année de dix mois inégaux est peu pratique. Au VII (septième siècle avant notre ère) les Romains voulurent avoir douze mois plutôt que dix, et 30 jours dans chacun d'eux. Il fallut trouver deux nouveaux mois pour les placer après décembre... L'un fut le mois du dieu Janus, c'était janvier; l'autre, consacré au dieu des morts Februo, s'appela février. Il était ainsi le douzième et dernier mois de l'annee. Malgré ses douze mois régles sur la Lune, l'année romaine était encore étrange, 30 jours de Lune repétés 12 fois ne donneraient jamais 365 jours.

Jules César fit venir d'Egypte un astronome pour arranger les choses. Celui-ci lui confirma que l'année avait non seulement 365 jours mais 365 jours et un quart! Un quart représentant 6 heures par an donne après 4 ans une journée entière... César et son astronome trouvèrent enfin une solution au problème. On compterait un jour de plus à chaque quatrième année. Et ce jour supplémentaire se placerait en février. Le sixième avant la fin du mois. César l'original décida quelque temps après qu'il ne voulait plus le début de l'année en mars! Il préférait une autre date, celle du premier janvier... car ce jour-là les consuls entraient en charge pour une période d'un an qui prenait leur nom. On disait par exemple l'année du consul Brutus, du consul Julius, etc. Il était donc mieux pour le bien de tous que l'année commence au début du règne des consuls. Dans cette bousculade, septembre, le septième mois devenait le neuvième mois. On en resta là. Notre septembre, malgré sa neuvième place continua de s'appeler le septième...



BICOLO SALUE
SES NOUVEAUX MEMBRES

671. *Barbara Baldwin, Otterburne, Man.*
672. *Line Dumont, St-Pierre, Man.*
673. *Réal Roy, Otterburne, Man.*
674. *Sylvie Lefèvre, St-Pierre, Man.*
675. *Ronald Préfontaine, St-Pierre, Man.*
676. *Robert Roy, St-Pierre, Man.*
677. *René Roy, Otterburne, Man.*
678. *Michel Monkman, Kleefeld, Man.*
679. *Robert St-Vincent, St-Pierre, Man.*
680. *Debbie Tissot, St-Pierre, Man.*
681. *Angela Bastmansen, St-Pierre, Man.*
682. *Sherry Bestland, St-Pierre, Man.*
683. *Pauline Cahill, St-Pierre, Man.*
684. *Kelly Johnson, Otterburne, Man.*
685. *Muriel Roy, Otterburne, Man.*
686. *Aline Beaudoin, Otterburne, Man.*
687. *Ronald Lussier, St-Pierre, Man.*
688. *Carole Bruneau, St-Pierre, Man.*
689. *Vincent Laroche, St-Pierre, Man.*
690. *Yvonne Dondo, St-Claude, Man.*
691. *Louise Fortier, Letellier, Man.*
692. *Lise Mireault, La Broquerie, Man.*
693. *Richard Connelly, La Broquerie, Man.*
694. *Gabriel Marion, St-Boniface, Man.*
695. *Jo-Ann Trudeau, St-Boniface, Man.*

Carte de membre — Gagnante
No 268 — Gilbert Lacroix, 10 ans
St-Claude, Manitoba

UN MOT DE 3 LETTRES

SUJET :
LES CHIFFRES

E	M	E	I	Z	I	E	S	O	S	U	I	F	M	B
R	E	I	R	C	N	E	M	E	D	T	Q	N	I	C
O	O	C	T	O	E	I	P	U	E	G	T	L	L	S
T	T	Q	U	R	R	T	S	Z	U	N	L	N	L	I
N	R	U	T	P	E	T	N	A	X	I	O	S	E	E
I	A	A	T	R	O	I	S	A	O	V	D	T	T	C
U	U	T	S	T	U	Q	Z	N	R	I	N	N	O	T
Q	Q	R	E	Q	R	M	U	E	X	A	E	C	S	S
P	O	I	C	H	U	I	T	A	U	R	U	E	F	E
R	I	L	U	E	O	L	L	Q	T	L	U	Q	U	P
E	C	L	N	U	Z	L	N	L	D	O	U	Z	E	T
M	R	I	D	R	A	I	L	L	I	M	R	N	N	I
I	E	O	O	X	C	O	E	D	R	O	N	Z	E	M
E	T	N	R	I	T	N	E	S	E	D	N	O	E	O
R	N	O	I	L	L	I	T	N	I	U	Q	U	A	I

INSTRUCTIONS :

1—Encercle dans la grille les lettres du mot trouvé.
2—Rature ce mot dans la liste.
3—Dès que tu auras encerclé tous les mots de la liste, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

Premier	Quinze	Primo
Deux	[redacted]	Secundo
Trois	Seizième	Tercio
Quatre	Vingt	Quinto
Quarto	Trente	Duo
Cinq	Quarante	[redacted]
Sept	Cinquante	Sud
Septimo	Soixante	Ouest
Huit	Cent	Cocu
Octo	Mille	Encrier
[redacted]	Million	[redacted]
[redacted]	Milliard	Onde
[redacted]	[redacted]	Puce
[redacted]	Trillion	Quel
Treize	Quatrillion	[redacted]
Quatorze	Quintillion	[redacted]

Solution : Six

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom ______________________
Adresse ______________________
____
Code postal: ______________________
Ville: ______________________
Age: ________ Grade: ________

13e épisode

LES AVEUX

par
LILIANE ROBIN

Fabrice n'en voyait pas la nécessité, mais Jo approuva cette idée, car la panne brutale d'un moteur qu'il avait vérifié l'avant-veille, le laissait perplexe. Lorsqu'il déclara qu'il voulait examiner l'avion avant de gagner Tanger, Gilda, qui souhaitait fuir Fabrice, se récusa. Tendant au pilote le porte-documents qui contenait les pièces de bord, et dont elle ne se séparait jamais, elle dit :

– Je suppose qu'il est inutile que je vienne avec vous. Si vous voulez me remettre les papiers du Comanche, nous serons en règle pour demain.

Elle avait repris le "vous" qu'ils n'avaient jamais cessé d'employer devant les autres. Fabrice s'exécuta et questionna brusquement :

– A quel hôtel êtes-vous descendue, Gilda ?

– M. Janvry et sa belle-soeur ont tenu à m'accorder l'hospitalité.

Fabrice toisa Claude sans mot dire tandis qu'elle poursuivait :

– Une chambre est retenue à l'hôtel Pasadena. Si vous désirez l'occuper, il vous sera facile, je pense, d'en réserver une seconde.

– Alors, vous ne dînerez pas avec nous? s'enquit Jo.

Gilda dédia un sourire à Claude :

– Non. M. Janvry a eu la gentillesse de m'inviter...

Le visage de Claude s'éclaira, celui de Fabrice demeura impénétrable.

Ils se séparèrent et Claude prit Gilda par le bras pour la guider vers la sortie.

– Gilda !

Le prénom avait résonné derrière eux. Gilda se retourna et vit Fabrice revenir à elle. Elle fit quelques pas en arrière, fascinée par le regard moqueur qu'il plongeait dans le sien. Sûr de n'être entendu par nul autre qu'elle, il ironisa :

– Tu n'as pas perdu de temps! Félicitations, ton nouveau chevalier servant n'est pas mal du tout. Ce Janvry serait-il en passe de prendre ma succession?

Modelant son attitude sur la sienne, elle répliqua :

– Pourquoi pas ?

– En ce cas, notre rupture tombe à point, comme si tu l'avais cherchée.

Blessée, indignée par son aplomb, elle se détourna sans avoir trouvé la réplique cinglante qu'elle cherchait, et alla trouver Claude.

Jo qui n'avait rien perçu du bref dialogue, mais qui avait deviné la tension de Gilda dès la première minute, s'approcha de Fabrice figé au milieu du hall, en se disant que tout n'allait pas pour le mieux entre les deux jeunes gens.

– On y va? dit-il ingénument en regardant partir Gilda et son compagnon.

Fabrice ressentait un vide immense à la pensée que Gilda était perdue pour lui. Il avait beau se dire que ce qui était arrivé était inévitable, qu'il en était seul et entièrement responsable, l'idée qu'elle ne paraissait pas trop affectée et qu'elle allait passer la soirée en compagnie de Janvry l'irritait. Il éprouvait une sorte de nostalgie, d'amer regret, qu'il combattit. Il ne fallait voir en Gilda rien d'autre qu'une idylle un peu plus tendre, un peu plus longue, dans laquelle il avait mis une parcelle de son coeur. C'était tout, c'était fini. A moins que plus tard... qui sait? En attendant, mieux valait regarder vers l'avenir avec l'insouciance du passé.

Jo lui toucha l'épaule et répéta sa question.

Rejetant résolument Gilda de son esprit, il répondit en écho :

– On y va !

* * *

– Beau garçon, ce Fabrice Caurane, observa Claude, tandis que la voiture roulait vers Tanger. Il est marié ?

Gilda qui ne tenait pas à parler de Fabrice, fut laconique :

– Non.

– Je ne crois pas qu'il soit capable de rendre une femme heureuse, émit Claude après réflexion.

– Pourquoi ?

– Les succès féminins ne doivent pas lui faire défaut. En général, la volonté finit toujours par céder à la tentation.

Le coeur serré, Gilda refusa l'évidence :

– Tout dépend de l'homme, de son caractère, je suppose.

– Pensez-vous que Caurane puisse être un mari rangé, un bon père de famille?

– Je ne sais pas, je n'en ai aucune idée.

– Epouseriez-vous un garçon comme lui, sans appréhension pour l'avenir?

Secrètement agacée par son insistance, elle déclara :

– Si je lui faisais confiance, pourquoi pas?

Claude lui jeta un rapide coup d'oeil.

– Il est vrai que vous pouvez rivaliser sans crainte avec n'importe quelle femme, dit-il lentement.

C'était le premier compliment qu'il lui adressait. Elle eut un petit rire sans joie:

– Vous m'accordez des pouvoirs que je ne possède pas.

– En avez-vous déjà eu l'expérience? demanda-t-il à brûle-pourpoint.

Décontenancée, elle se demanda soudain s'il n'avait pas décelé son idylle avec Fabrice. Jugeant que c'était impossible, elle repoussa cette idée et usa d'un ton léger pour répondre :

– Vous devenez très indiscret, monsieur Janvry !

Il rit à son tour et aiguilla la conversation sur un autre sujet.

Au cours du dîner, qu'ils prirent dans un restaurant situé face à la baie de Tanger, il ne fut plus question de Fabrice, et Claude se montra prévenant et plus volubile que de coutume. Gilda parvint à masquer ses sentiments, mais elle aspirait au moment de regagner Malabata et de se retrouver seule dans sa chambre pour pouvoir cesser de jouer la comédie et laisser couler enfin les larmes qui l'étouffaient.

C'est pour que Fabrice ne soupçonnât rien de son désespoir qu'elle avait brusquement accepté de passer la soirée avec Claude.

— A SUIVRE —

CONCOURS DES CHEVALIERS DE COLOMB

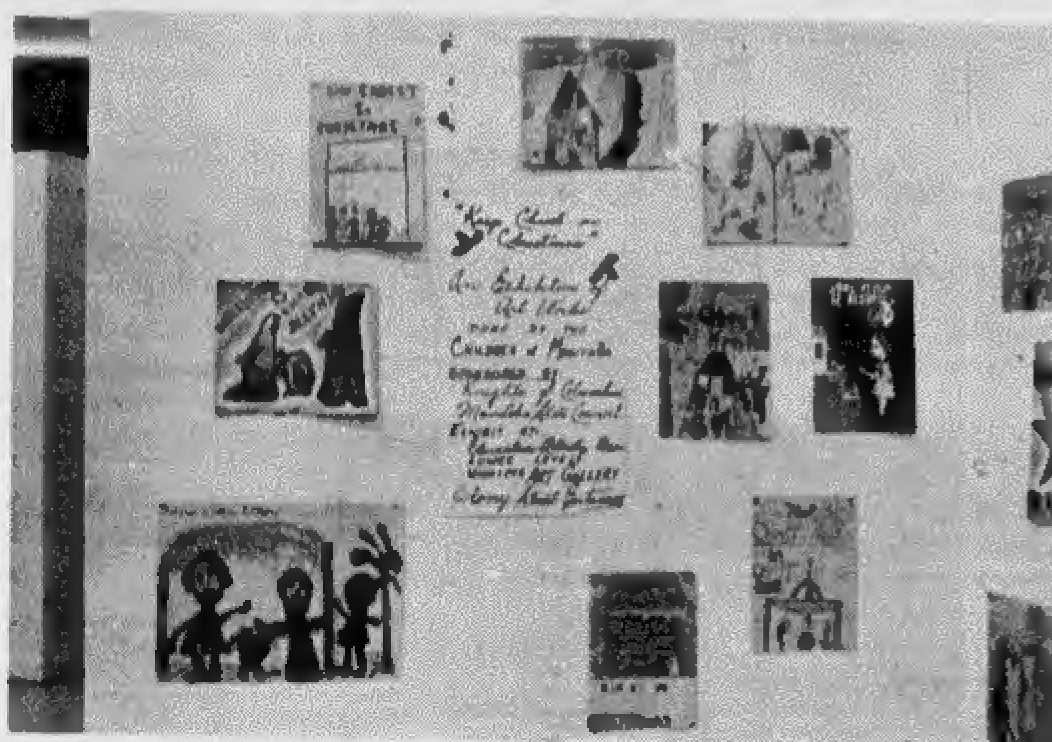
Environ 600 personnes ont participé au "Concours artistique" organisé par les Chevaliers de Colomb du Manitoba, sous la présidence de M. Henri Lécuyer. Les peintures gagnantes sont exposées au Art Centre sur la rue Osborne, à Winnipeg, jusqu'au 5 janvier.

Les premiers prix de chaque catégorie étaient sous forme de bons d'achats de $15.00, et les autres prix de $5.00. Voici la liste des gagnants :

7-8-9 ANS : premier prix, René Lanthier, 9 ans, de l'école Lacerte; autres prix: Siery Lafanthise, 8 ans, école St-Emile; Annette Pitre, 7 ans, école Holy Cross; John Cardinal, école St. Ignatius.

10-11-12 ANS: premier prix, Gordon Korne, 12 ans, Précieux-Sang; Manette Labelle, 12 ans, école Lacerte; Helen Jeanson, 10 ans, école Précieux-Sang; Lise Marion, 10 ans, école Lacerte; Frank McCann, 11 ans, école St. Edwards; Carol Lafrance, 11 ans, école St-Emile; Dianne Cormier, 10 ans, Précieux-Sang.

13-14-15 ANS : premier prix, Maria Goertzen, 15 ans, Institut Collégial St-Jean-Baptiste; Charles Parent, 14 ans, école Letellier; Thérèse Sabourin, 15 ans, St-Jean-Baptiste.



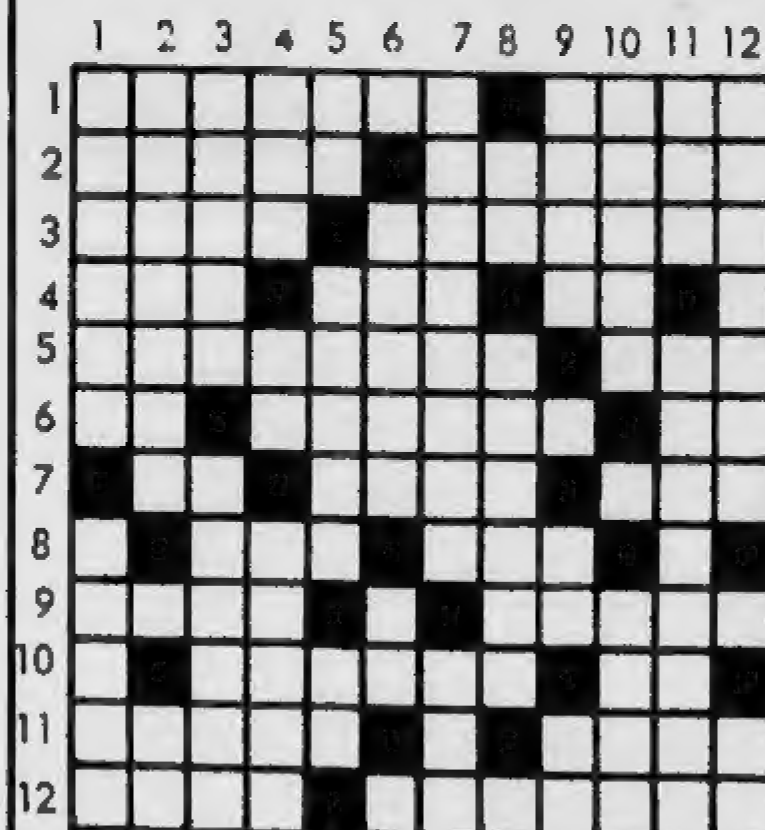
AVOIR UN CHIEN

Avoir un Chien, indique la Grande Encyclopédie, que publie actuellement Larousse, c'est être décidé non seulement à le nourrir et à le loger convenablement, mais aussi à le rendre heureux. Sa vie est plus courte que la nôtre : un Chien de 21 ans – certains Caniches atteignent cet âge – équivaut à un centenaire humain.

Avoir un Chien présuppose que l'on sait pourquoi on en veut un. Si c'est pour chasser, on sait à peu près où et quoi et l'on choisit en conséquence le grand Setter Irlandais pour la plaine ou le petit Cocker pour la Bécasse. Si l'on veut faire garder sa maison, on sait quels sont les bons gardiens : Bergers allemands, Groenendael, Dogue allemand, Dogue du Tibet – si on en trouve –, ou simplement un "avertisseur" sonore comme tant de petits Chiens, ou un Airedale tout en mâchoires d'acier. Si l'on veut un ami de tous les jours, on pensera à la place dont on dispose, en sachant qu'un Chien n'est pas un Chat et qu'on doit le sortir au moins trois fois par jour. La muselière est à proscrire, sauf obligation légale (épidémie de rage). Le Chien est un Carnivore, certes, mais on doit lui donner, aussi, des légumes et des fruits cuits, des biscuits spéciaux, du riz, des pâtes, un os de veau de temps en temps, des vitamines et de l'eau propre et fraîche à volonté. Il ne peut être question ici du dressage au sens étendu du mot ("bon Chien chasse de race"), mais un peu d'entraînement est indispensable, beaucoup plus pour les Chiens de travail, qui ont un métier à apprendre.

Les Chiens sont sujets à de nombreuses maladies. La plus redoutable, celle qui tue le plus ou qui laisse des sujets irrémédiablement tarés, c'est la maladie de Carré, ou plutôt les maladies de Carré, qui associent trois ou quatre virus. Le vaccin, dès l'âge de deux mois et demi, quand le chiot n'est plus protégé par les antidotes du lait maternel, devrait être obligatoire, administré en deux fois par un vétérinaire. La maladie de Carré sévit partout; le virus est sur le trottoir de toutes les villes, sur toutes les routes, et guette tous les Chiens non prémunis, s'il est indifférent à l'Homme. D'autres maladies graves affectent les Chiens, jeunes ou moins jeunes. Les signes extérieurs en sont toujours à peu près les mêmes : les yeux coulent, l'appétit s'éteint, la diarrhée et la fièvre s'installent, le poil perd son brillant, le Chien tousse, le ventre se creuse, les yeux sont tristes. Il faut alors voir le plus vite possible le vétérinaire.

MOTS CROISES



HORIZONTAL

1 – Femme de Sabinus. - Tête de rocher.
2 – Ch.- L. d'Arr. d'Ile-et-Vilaine. Volcan actif près de Naples
3 – De plus, en outre. - Qui appartient aux fesses.
4 – Morceau de musique pour deux voix. - Particule chargée d'électricité. Art. espagnol.
5 – Petit filet ornant un chapiteau, Pl. Dans la rose des vents.
6 – Nég. - Actrice française née à Paris en 1900. - Term. d'inf.
7 – Du verbe avoir. - Organe de la vue. - Petite prairie.
8 – Chacune des pièces de bois qui soutiennent un navire en construction. - Lit, lettres mélangées.
9 – Chimiste belge qui détermina un grand nombre de masses atomiques. - Organe du vol chez l'oiseau, pl.
10 – Chez les Romains, corps de troupes. - Adv. de lieu.
11 – Un fruit. - Etat agréable.
12 – Prince troyen. - Sans commencement ni fin.

VERTICAL

1 – Ancien nom du Pô. - Fabuliste grec.
2 – Solanacée à fleurs ornementales . - Pron. ind.
3 – Monument d'Athènes. - République de l'Europe méridionale.
4 – Mot servant à désigner une personne. - Term. d'inf. - Rivière des Alpes du nord.
5 – Préf. privatif. - Troisième partie de l'intestin grêle. - Germanium.
6 – Gros harpon. - Note de musique.
7 – Petit écran avec lequel on s'évente. - Camp, armée.
8 – En les. - Titre de l'empereur des Turcs.
9 – Cheville de métal. - Deux, en chiffres romains. - Altesse royale.
10 – Carreau en terre cuite. - A une grande distance.
11 – Ornement en forme d'oeuf. - Exempte de frivolité.
12 – Gardien sévère. - Art. espagnol.

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

avocats-notaires

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060
Winnipeg, Manitoba
R3C 0B2

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg.
211, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A2
204, Téléphone: 942-0038

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

S!MONOT & PINEL
Avocats – Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél. : 764-0633

ALAIN G. HOGUE
Avocat et notaire
Filmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar,
Powerview, St-Pierre
et Winkler.

JACQUES-E. ROY
B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
R2M 3L6
Tél. : 247-3964

dentistes

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél. : 422-5377
422-5953
R0A 1R0

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
R2H 1J6
Téléphone : 233-2111

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
EDIFICE CKSB
607, RUE LANGEVIN
ST-BONIFACE, R2H 3B4
Téléphone : 947-1671

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

LES PETITES ANNONCES

électriciens

LEO'S ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet
R2H 0R8
Entreprise – Posage de fils
Réparation
Téléphone : 233-7694

RÉPARAT'ONS
GRATTON E.:ECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

entrepreneurs

Gérald LAVERGNE
Bernard LAVERGNE
Martial LAVERGNE
Tél.: 247-8967
TRIPLE L CONSTRUCTION LTD
ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION COMMERCIALE ET RESIDENTIELLE
1399 Dugald Road – St-Boniface 6, Man. – R2J 0H3

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage – Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André – 256-3340

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim 9h00 a.m. à 6h00 p.m.

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus – Réparations
Remorquages

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

optométristes

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

Finkleman
Optométristes
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes ajustées
2e étage, 275, av. Portage
Edifice Kensington
WINNIPEG, R3B 2B3
Téléphone : 942-2496

peintres

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
R2H 0T4
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie – Vinyl
Peinture en tout genre

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de la rue Taché
Tél. : 247-2353

traiteurs

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer : 256-0101
32-444-TF

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V. SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

divers

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Dr J.-Louis FORGUES
Vétérinaire
Nouvelle Clinique Moderne
Route 59, St-Pierre
R0A 1V0
Téléphone : 433-7956

SALLE A LOUER
Salle coquette pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE FRANÇAISE
541, rue Giroux
R2J 0L8
Renseignements :
233-7463

Tél. : 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc de poche et bourse pour bureau, école, maison.

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
BARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél.: 775-5807

CREATIVE LINGUISTIC CENTRE LTD.
Nous vous offrons :
- traduction - création
- imprimerie
- reprographie
- secrétariat
Tél. : 247-4881
?11, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T2

PIANOS et ORGUES à Vendre
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond.
Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg – Tél: 942-4231
Affilié à la Procure Générale.

CTC Tél. : 233-2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE – JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher
St-Boniface
R2H 0G3
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques :
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél. : 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

à louer

VILLAGE DE STE-ANNE
A vendre ou à louer. Maison de 2 chambres à coucher. Possession immédiatement. Composer : 667-3010 après 5 heures.
37-410-JNO

Belle grande chambre près hôpital. Facilités de cuisine. Pour dame tranquille. Composer: 233-6497.
36-408-JNO

Logis de 3 pièces à 458, rue Aulneau.
34-390-JNO

Appartement de 4 pièces. 2e étage complet. Composer: 247-7714.
38-412-38 C

à vendre

STE-ANNE
Maison neuve. Possession immédiate. Bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon et chambre à coucher des maîtres. Rue centrale. Chauffage : gaz. Grand lot. Piscine cave. Composer : 422-5231 après 5 heures.
35-397-JNO

A VENDRE
Oldsmobile Dynamic 88 – 1961. En parfait état. Toutes les personnes intéressées devront composer : 878-2208.
39-413-39 P

avis

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la Succession de LOUIS JOSEPH EMMANUEL GIRARD, de son vivant de la Ville de St Boniface, Province du Manitoba, Surintendant, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession précitée dûment vérifiées par Déclaration Assermentée doivent être envoyées au bureau du soussigné à 304, Edifice Avenue, 265, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 1er jour de février 1973.

DATÉ en la ville de Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour de décembre 1972.

L.A. REGNIER,
Procureur pour l'Exécutrice

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 3¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EMILIA HUPE, de la ville de Transcona, au Manitoba, décédée, épouse de Donat Léon Hupe, de la même place, Emmagasineur.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 19e jour de janvier, A.D. 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour de décembre, A.D. 1972.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu FRANÇOIS XAVIER JUBINVILLE, du Village de Letellier, au Manitoba, Fermier, Retiré.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 1-147, avenue Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G2, le ou avant le 29e jour de janvier, A.D. 1973.

DATÉ le 21e jour de décembre, A.D. 1972.

F. R. AVANTHAY,
Procureur de la Succession

on demande

on demande

"La Division Scolaire Rivière-Seine requiert les services d'un professeur pour enseigner Français 9, 12 et assumer des responsabilités bibliothécaires commençant le 1er février."

Ecrire : Directeur,
École Secondaire,
La Broquerie,
Man.

TEXAS OIL COMPANY

requiert les services d'un homme de plus de 40 ans pour la région de St-Boniface.

Avons besoin d'un homme sérieux capable d'entreprendre de courts voyages en voiture. Sommes prêts à payer les plus hauts salaires:

$ 15,000 par an.

Nos employés les plus compétents dans les autres parties du Canada reçoivent des revenus exceptionnels. Contactez nos clients des environs de St-Boniface.

Envoyez votre demande d'emploi par avion à :
W.M. Dickerson, président
Southwestern Petroleum Corp.,
Forth Worth, Texas.

LE CAMP NOTRE-DAME

DEMANDE

un directeur de camp pour l'été '73

Période d'emploi : 1er mai au 1er septembre.

Responsabilité principale: l'organisation de camp et d'un programme (le candidat choisi devra aussi voir au bon déroulement du programme).

Salaire à négocier.

Faire parvenir demande d'emploi avant le 17 janvier 1973 à :

Camp Notre-Dame,
a/s Jean Balcaen, président,
80, rue Horace,
St-Boniface, Man.
Tél. : 233-5429

CONSTABLE
POUR LE VILLAGE DE
STE-ROSE DU LAC

Population 900

Constable Bilingue avec expérience de préférence.

DEVOIR : Maintenir l'ordre et la paix.
Faire respecter les règlements Municipaux et tout autre travail pertinent à cette fonction.

S'adresser par écrit, incluant curriculum vitae, expérience, noms de personne à qui l'on peut demander des références, mentionner salaire désiré, avant le premier février 1973 à :

Marcien Emond
Secrétaire-Trésorier
Village de Ste-Rose du Lac
Ste-Rose du Lac, Manitoba
P.O. Boîte 30
R0L 1S0

agents d'immeubles

ROYAL TRUST 284-6130

ST-ADOLPHE
RUE ST-PAUL

20 minutes de la ville. Bonne grande maison sur beau lot boisé. Pleine cave avec deux chambres complètes, salle à manger, tapis mur à mur au salon. Cette maison est impeccable. Première fois sur le marché. Appelez Hubert Comte: 247-4939.

PARC WINDSOR

RUE CRESWOOD — $22,900

Belle maison de 3 chambres à coucher sur lot clôturé. Garage, beaux grands arbres. Cette maison est très bien située. Vous la devez à votre famille. Appelez Hubert Comte: 247-4939.

PRECIEUX-SANG

RUE KITSON — $23,500

Duplex en très bon état. Bon revenu. Dépenses et taxes très basses, $2,500 comptant. Localité idéale pour tous. Appelez Hubert Comte: 247-4939.

ST-VITAL

RUE AVALON — $17,900

Beau petit bungalow de 2 chambres à coucher. Chauffage à l'électricité. Garage. Lot de 1/2 acre. Patio et barbecue. Appelez Hubert Comte: 247-4939.

ST-VITAL

RUE SADLER — $14,900

Bungalow moderne de 2 chambres à coucher sur grand lot. Chauffage au gaz. Près magasins et autobus ainsi que des écoles bilingues. $1,000 comptant. Appelez Hubert Comte: 247-4939.

TRUST ROYAL

LE PLUS IMPORTANT COURTIER CANADIEN

CAMP D'ETE

Comprend 11 chalets, un "Laundrymat", un magasin. Tout près du lac. Pour plus d'information, appelez Louis Combot : 247-5918

ST-BONIFACE

Rue Deschambault. Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Nouvellement décorée à l'intérieur et à l'extérieur. Près de tout. Grand salon et vrai beau foyer. Cave à la grandeur. Pour visiter, appelez Louis Combot : 247-5918.

WINNIPEG

Rue Young. Immeuble-appartements de 28 logis, avec très bon revenu et en très bon état. Paiement comptant ou prendrait immeuble-appartements de 8 logis en échange. Pour plus d'information, appelez Louis Combot : 247-5918.

NORWOOD

Rue Kitson. Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Tout près école Précieux-Sang. A très bon marché. Cave à la grandeur. Aurait besoin de réparations. Pour visiter appelez Louis Combot : 247-5918.

NOUS CHERCHONS DES LOTS ET DU TERRAIN A ST-VITAL, ST-BONIFACE OU DANS LES ENVIRONS DE WINNIPEG. POUR EVALUATION GRATUITE, APPELEZ GERARD PELLETIER : 334-0112 OU LOUIS COMBOT : 247-5918.

BUFFALO REALTY & APPRAISALS

233, av. Portage

Tél.: 942-0481



A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369, boul. Provencher

Chemin Ste-Marie, près Précieux-Sang. Maison en stuc. 8 pièces, 4 chambres à coucher. Vacante. Possession immédiate

St-Boniface. Immeuble-appartements de 5 logis. Revenu annuel : $6,420. Considérerait échange sur maison.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER :
BUREAU : 233-1773
LE SOIR : 233-5874

PAUL'S REALTY
120, boul. Provencher

ST-BONIFACE CENTRE

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. En excellent état. $1,500 comptant requis. Paul Fournier: 256-1520.

IMMEUBLES-APPARTEMENTS

8 logis — $5,000 comptant
16 logis — $15,000 comptant
35 logis — $20,000 comptant
Paul Fournier : 256-1520.

ST-VITAL

Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Complètement rénovée et redécorée. Belle grande cuisine avec beaucoup d'armoires. Soubassement à la grandeur. Aussi, grand porche. Comptant requis : $800. Possession immédiate si désiré.

PAUL GAGNON
247-9267 256-6538





NOUS AVONS DE BONS CLIENTS, avec argent comptant, qui désirent acheter à St-Boniface, Norwood ou Parc Windsor. Appelez Nap Gagnon ou Claude Bouchard.

RUE GAUVIN

Beau grand lot dans un district de choix. Nap Gagnon.

ST-VITAL

Ch. John Bruce. Trois lots : 50' x 128', $5,000. Appelez Nap. Gagnon.

Petite maison de 2 chambres à coucher. En très bon état. Près école Précieux-Sang. Cave à la grandeur. Fournaise à gaz neuve. Appelez Claude

Maison de 1 1/2 étage. Deux logis ou maison de famille avec 2 salles de bains. Pleine cave. Grand lot. Bon retour sur placement. Appelez Nap. Gagnon.

Grande maison de 1 1/2 étage. Résidence de choix au Norwood. 2 salles de bains, salle de récréation. Ne manquez pas de voir cette belle maison. Nap Gagnon.

VILLAGE DE STE-ANNE

Joli bungalow de 3 chambres à coucher. Sous bassement. Chauffage à l'huile, eau courante, salle de bain, belle grande cuisine et belle grande cour. Prix complet: $13,500. Appelez Nap.

A VENDRE — Salon de coiffure pour hommes dans un grand centre commercial. Complètement meublé. Appelez Claude.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

DANIS REALTY

519, ch. Ste-Marie

Tél.: 247-8958



ST-VITAL — Bungalow moderne, 2 chambres à coucher. Situé sur lot de rivière de 82 pieds de largeur. Pour détails appelez Mme Danis.

RUE BERTRAND — Maison de 2 étages, 4 chambres à coucher. Cave à la grandeur. LIBRE IMMEDIATEMENT. $600 comptant. $130 PIT par mois. Appelez Mme Danis.

FAMILLE OU SEMI-DUPLEX — 8 PIECES — Très bonne maison avec cave à la grandeur, 2 toilettes. 1 rue de l'arrêt d'autobus et de l'école. Complètement privée. Comptant requis : $600 et paiements de $115 par mois. Contactez-nous pour rendez-vous.

ST-VITAL — VACANT — IL FAUT VOIR CE BUNGALOW de 2 chambres à coucher avec cave à la grandeur. A deux pas des église et école. Prix : $10,500. Consultez Léo Grouette.

LOCALITE DE CHOIX A ST-VITAL — Maison de 2 chambres à coucher. Garage. Lot clôturé. Electricité moderne. Appelez Léo Grouette.

POUR PETITE FAMILLE — Maison très attrayante de 4 pièces, sur lot de 37 1/2 pieds. Paiement de $100.00 par mois. Appelez Mme Danis.

STE-ANNE — UNE ACRE DE TERRAIN. Grand bungalow de QUATRE chambres à coucher. 2 salles de bains. Comptant : $1,000. Appelez Léo Grouette.

ST-BONIFACE — Bonne grande maison située tout près des arrêts d'autobus, écoles, magasins, etc. 4 - 5 chambres à coucher. Poêle et réfrigérateur inclus. 2 salles de bains. Seulement $1,000 comptant. Pour rendez-vous, appelez Mme Danis.

ST-BONIFACE — A deux pas de l'hôpital. Bungalow de 3 chambres à coucher. Pleine cave. Chauffé au gaz. Appelez M. Péloquin.

STE-ANNE — 2 étages, 3 chambres à coucher. 1 acre. Prix : $9,500. Taxes : $94. Pour détails appelez Léo Grouette.

Maurice Danis : 256-8836
Aline Danis : 256-8836
Claire Jopling : 253-4770
Albert Gauthier : 247-4397
Léo Grouette : 233-5507
Maurice Péloquin : 233-5630

SERVICE "Multiple Listing"



Nos vies sont de brefs instants qui contiennent les graines de la paix éternelle, de l'unité et de l'amour, ainsi que les graines de la guerre, de la dissension et de l'indifférence. Quand nous lèverons-nous pour répondre au choix que chacun peut faire — d'arroser et d'éclairer l'une ou l'autre de ces graines? L'humanité est-elle condamnée ou peut-elle être sauvée?

Jean Vanier

photo Hubert Pantel